

Pour publication immédiate**Le 5 novembre 2009****La Société Financière Manuvie présente ses résultats du troisième trimestre**

- Les charges découlant de la diminution des rendements des obligations de société et les modifications apportées aux hypothèses actuarielles ont contrebalancé les bons résultats d'exploitation et les gains attribuables à la remontée des marchés des actions, ce qui a entraîné une perte nette modeste au cours du trimestre
- Les marges se sont améliorées grâce au relèvement des prix, à un rajustement de la rémunération liée aux souscriptions et à des contrats de réassurance aux conditions plus avantageuses
- La forte croissance des souscriptions de la plupart des produits, sauf les rentes à capital variable, a permis d'équilibrer les activités
- Les risques liés aux actions ont été amoindris grâce aux modifications apportées aux couvertures, à la tarification, aux produits et à la répartition de l'actif
- D'excellents résultats ont été enregistrés en matière de crédit compte tenu des marchés difficiles – la qualité de l'actif demeure un atout concurrentiel
- Deux acquisitions intéressantes ont été réalisées : AIC (fonds communs de placement) et Pottruff & Smith (assurance voyage)
- Les marchés des actions, les taux d'intérêt et le crédit continueront d'avoir une incidence sur le bilan et les résultats de la Société
- La constitution progressive de fonds propres à toute épreuve s'est poursuivie – les avantages de la fusion des filiales en exploitation aux États-Unis sont attendus à la fin de 2009

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« SFM ») a annoncé aujourd'hui avoir enregistré une perte nette imputée aux actionnaires de 172 millions de dollars au troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009, contre un bénéfice net de 510 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. La perte par action s'est chiffrée à 0,12 \$, comparativement à un bénéfice dilué par action de 0,33 \$ en 2008. Les résultats du trimestre reflètent la hausse des marchés des actions, contrebalancée par les faibles taux des obligations de société et les modifications apportées aux hypothèses actuarielles. Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MMRPCE ») de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») était de 229 % au 30 septembre 2009, alors qu'il s'établissait à 193 % à la fin du même trimestre de l'exercice précédent.

Dans son communiqué sur ses résultats du deuxième trimestre, la Société avait estimé, dans une déclaration prospective, que le bénéfice normalisé se situerait entre 750 millions de dollars et 850 millions de dollars par trimestre pendant le reste de 2009 et en 2010. Selon la définition donnée, le bénéfice d'exploitation rajusté¹ du troisième trimestre se chiffre à environ 803 millions de dollars.

¹ Élément appelé bénéfice normalisé dans le rapport du deuxième trimestre. Voir les sections « Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté – Rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR » et « Performance et mesures financières non conformes aux PCGR ».

Le chef de la direction, Donald A. Guloien, a déclaré ce qui suit : « Le bénéfice et le rendement sous-jacents ont été solides ce trimestre-ci, mais nos résultats ont subi l'incidence défavorable des faibles taux des obligations de société et d'un accroissement des provisions découlant des modifications apportées aux hypothèses actuarielles. Nous avons pris des mesures pour accroître les marges, réalisé des souscriptions plus élevés de produits autres que les rentes à capital variable, amélioré encore davantage notre profil de risque lié aux actions et continué de faire des progrès en vue de nous doter de fonds propres à toute épreuve. Nous avons annoncé deux acquisitions intéressantes et remarquons de nombreuses occasions de croissance stratégique sur divers marchés. Nous demeurons rigoureux et nous continuerons à tirer avantage de l'envergure de Manuvie et de ses principales forces, y compris la qualité supérieure de son actif, ses marques réputées, ses produits et sa capacité de distribution exceptionnels, son excellente gestion des placements et sa position solide dans des marchés en croissance clés. »

RÉSULTATS FINANCIERS

Le chef des finances, Michael W. Bell, a affirmé : « La baisse continue des taux des obligations de société a nécessité une nouvelle augmentation des provisions techniques ce trimestre. Nous avons également dû accroître les provisions en raison des modifications apportées aux hypothèses actuarielles, notamment celles qui touchent le comportement des titulaires de contrats de rente à capital variable. Notre sensibilité aux taux d'intérêt s'est également accrue en raison de la chute des taux d'intérêt et des modifications apportées aux hypothèses de déchéance. Néanmoins, la croissance des activités sous-jacentes de Manuvie demeure vigoureuse, et la qualité de notre portefeuille de placements est toujours un atout concurrentiel. Le ratio du MPRCE de Manufacturers, à 229 %, demeure excellent et nous continuons à prendre des mesures ciblées pour améliorer notre profil de risque et notre souplesse en matière de fonds propres, tout en veillant à la croissance de la Société. Nous prévoyons que, d'ici la fin de l'année et sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, nous terminerons une réorganisation de nos filiales américaines qui nous permettra de rationaliser la structure du capital et de rendre l'exploitation plus efficace. »

La hausse des marchés des actions, tout particulièrement en Amérique du Nord où le S&P 500 a augmenté de 15 % et le TSX de 10 % au cours du trimestre, a produit des gains sans effet sur la trésorerie de 1,2 milliard de dollars, dont 1,0 milliard de dollars étaient liés aux garanties des fonds distincts. Le reste est attribuable aux revenus d'honoraires futurs prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et aux gains réalisés sur les actions auxquelles sont adossées les provisions mathématiques.

La Société a inscrit une charge sans effet sur la trésorerie de 1,2 milliard de dollars en raison de la baisse des taux d'intérêt et de la réduction des écarts au cours du trimestre. Les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur l'évaluation actuarielle des contrats en vigueur, car elles modifient les hypothèses sur les rendements futurs découlant du placement des flux de trésorerie nets futurs. La diminution des taux d'intérêt a aussi eu un effet sur les rendements estimatifs des placements liés aux nouveaux contrats souscrits pendant le trimestre, surtout les contrats d'assurance aux États-Unis.

Comme nous l'avons indiqué au trimestre précédent, la Société a terminé l'examen annuel de l'ensemble de ses hypothèses actuarielles au troisième trimestre, à la suite duquel elle a passé en charges un montant de 783 millions de dollars. De ce montant, 469 millions de dollars sont attribuables aux modifications des hypothèses actuarielles relatives au comportement des titulaires de contrats à l'égard des produits à fonds distincts assortis de garanties. Ce montant concorde avec les prévisions de la Société, qui avait annoncé que cette charge serait inférieure à 500 millions de dollars. Le reste s'explique par la modification des hypothèses se rapportant à la morbidité et au comportement des titulaires de contrats à l'égard d'autres produits. La charge a été partiellement réduite par les modifications des hypothèses actuarielles liées à la mortalité, aux frais et aux placements.

Le portefeuille de placements de la Société a continué de produire de bons résultats comparativement à l'ensemble du marché et a subi une moins-value de 111 millions de dollars au cours du trimestre. Les résultats du trimestre à ce chapitre incluent des charges au titre de pertes sur créances à hauteur de 30 millions de dollars, des déclassements de créances de 6 millions de dollars et des dépréciations durables de 32 millions de

dollars des participations du secteur Services généraux et autres, ainsi que des pertes de 43 millions de dollars sur les placements privés.

Le MMRCE de Manufacturers était de 229 % au 30 septembre 2009, alors qu'il s'établissait à 193 % à la fin du même trimestre de l'exercice précédent. La réorganisation des filiales américaines de la Société a considérablement progressé, et la fusion prévue des principales sociétés en exploitation aux États-Unis sous l'égide de Manufacturers devrait être réalisée à la fin de l'exercice. La fusion aura pour effet de rationaliser la structure du capital et de rendre l'exploitation plus efficace. Après cette réorganisation, Manufacturers prévoit bénéficier de ratios de capital plus stables et d'un profil de risque plus diversifié. Même si on s'attend à une baisse du MMRCE de Manufacturers par suite de la réorganisation, l'excédent conservé par rapport au minimum réglementaire pour parer aux chutes éventuelles des cours sur les marchés des actions demeure approximativement le même, la sensibilité à ces marchés ayant été réduite.

CROISSANCE DES SOUSCRIPTIONS ET DES AFFAIRES

Le chef de l'exploitation, John D. DesPrez III, a déclaré : « Nous avons amélioré nos marges grâce au relèvement des prix, à un rajustement de la rémunération et à des contrats de réassurance aux conditions plus avantageuses. Nous avons également réduit le risque que nous courons relativement aux rentes à capital variable en rajustant notre tarification, en modifiant nos produits et la répartition de l'actif ainsi qu'en couvrant une tranche additionnelle de 3,8 milliards de dollars de nos contrats en vigueur. En Asie, nous avons obtenu de solides résultats, poursuivi notre expansion en Chine et accru de manière appréciable notre part du marché de l'assurance au Japon et en Indonésie. Au Canada, nos souscriptions ont été particulièrement élevées dans les secteurs des produits collectifs et des produits de gestion de patrimoine à revenu fixe, et nos deux acquisitions au Canada permettront à Manuvie de renforcer sa position sur les marchés des fonds communs de placement et de l'assurance voyage. Aux États-Unis, nous avons renforcé nos relations-clés dans le secteur de la distribution, enregistré des souscriptions de produits ciblés supérieures à celles du trimestre dernier et démontré notre leadership dans le secteur de la gestion de patrimoine grâce à trois de nos fonds communs de placement qui ont obtenu des notes cinq étoiles de Morningstar² et aux notes élevées accordées à nos fonds John Hancock Lifestyle.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, la valeur intrinsèque des affaires nouvelles (VIAN) en assurance a été de 17 % supérieure, stimulée par la croissance dans toutes les régions géographiques, tandis que la VIAN en gestion de patrimoine a baissé de 48 %, en raison d'une diminution des souscriptions de contrats de rente à capital variable, des frais de couverture et des modifications apportées au portefeuille de produits.

Les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté progressivement par rapport aux deux trimestres précédents dans pratiquement tous les créneaux. Les souscriptions totales ont enregistré une hausse de 2 % en devises constantes par rapport à il y a un an, les fortes progressions enregistrées en Asie et au Canada ayant été partiellement effacées par un recul aux États-Unis.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont également augmenté progressivement par rapport aux deux derniers trimestres. Les souscriptions totales, toujours à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 4 % en devises constantes par rapport à il y a un an. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à revenu fixe au Canada et aux

² Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement rajusté en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit cinq étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit 4 étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit 3 étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit 2 étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée de son rendement sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (Load Waived) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » (Load Waived) des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

États-Unis sont demeurées supérieures à celles de la même période de l'exercice précédent, car les consommateurs étaient à la recherche de placements produisant des rendements stables.

Les primes et dépôts, exception faite des produits de rente à capital variable, se sont chiffrés à 14,3 milliards de dollars au cours du trimestre, soit une baisse de 2 % en devises constantes par rapport à la même période de l'exercice précédent. La croissance des contrats d'assurance en vigueur et l'augmentation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine à revenu fixe ont été annulées par la diminution des nouveaux comptes de placement autogérés institutionnels.

Les dépôts de 1,9 milliard de dollars affectés aux produits de rente à capital variable et aux fonds distincts ont diminué de 2,1 milliards de dollars par rapport à il y a un an en raison des mesures de gestion des risques que la Société a continué de mettre en place dans tous les secteurs géographiques et, dans une moindre mesure, du contexte économique en général.

Le total des fonds gérés s'établissait à 437 milliards de dollars au 30 septembre 2009, une progression de 13 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, grâce à des flux de trésorerie nets positifs provenant des titulaires de contrats de 20 milliards de dollars et à l'incidence favorable de la fluctuation du change. Au cours des quatre derniers trimestres, les rendements des placements ont contribué à l'augmentation des fonds gérés à hauteur de 19 milliards de dollars environ.

Misant sur les occasions stratégiques, la Division canadienne a annoncé deux acquisitions depuis la fin du deuxième trimestre. L'acquisition du portefeuille de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée, annoncée par Fonds communs Manuvie, a ajouté environ 3,8 milliards de dollars à l'actif géré, une augmentation d'environ 40 % de la taille de l'actif géré par la Division canadienne au sein de sa plateforme de fonds communs de placement. Cette acquisition a pour effet d'augmenter considérablement l'envergure et la présence de la Division canadienne sur le marché individuel des fonds de placement. Les Marchés des groupes à affinités ont en outre annoncé l'acquisition de Pottruff & Smith, courtiers d'assurance voyage inc., l'un des plus importants courtiers et administrateurs d'assurance voyage au Canada. Grâce à cette acquisition, Manuvie consolide sa position parmi les plus grands fournisseurs de services d'assurance voyage au Canada, fondant sur des assises plus solides sa croissance à long terme en tant que fournisseur d'assurance voyage.

La Société a poursuivi le rééquilibrage de sa gamme de produits en vue d'atténuer les risques, notamment par la révision de son portefeuille de contrats de rente à capital variable et la mise en œuvre de modifications aux caractéristiques de ses produits et à leur tarification. À la faveur de la reprise des marchés des actions au cours du trimestre, la Société a également saisi l'occasion de couvrir un montant additionnel de 3,8 milliards de dollars au titre des contrats de rente à capital variable en vigueur. Pratiquement tous les nouveaux contrats de rente à capital variable souscrits aux États-Unis et au Canada continuent de faire l'objet d'une couverture. À la fin du trimestre, 19,5 milliards de dollars de la valeur garantie était couverte, une hausse par rapport à la couverture de 14,5 milliards de dollars à la fin du deuxième trimestre et à celle de 5,7 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Au 30 septembre, environ 30 % de la valeur garantie brute était réassurée ou couverte, un niveau supérieur à celui de 20 % enregistré à la fin du dernier exercice.

POINTS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION

Assurance

- Les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté progressivement par rapport aux deux trimestres précédents dans pratiquement tous les créneaux. Les souscriptions totales ont enregistré une hausse de 2 % en devises constantes par rapport à la même période de l'exercice précédent, les fortes progressions enregistrées en Asie et au Canada ayant été partiellement effacées par un recul aux États-Unis.
- Aux États-Unis, les souscriptions totales d'assurance se sont améliorées de 18 % comparativement au trimestre précédent, mais ont diminué de 6 % par rapport à il y a un an, les secteurs de l'assurance vie et de l'assurance soins de longue durée ayant fortement progressé par rapport aux deux trimestres

précédents, mais ayant reculé de 4 % et de 13 % respectivement par rapport à il y a un an. Malgré le contexte économique généralement défavorable, les souscriptions de produits d'assurance vie ont atteint 200 millions de dollars américains au cours du trimestre et les souscriptions de produits d'assurance soins de longue durée ont surpassé celles, déjà importantes, de l'exercice précédent. Depuis la fin du premier trimestre, le secteur de l'assurance vie a haussé les tarifs de ses produits d'assurance temporaire et d'assurance vie universelle, tandis que le secteur de l'assurance soins de longue durée a lancé de nouvelles caractéristiques et a également haussé les tarifs de ses produits collectifs.

- Au Canada, les souscriptions totales ont augmenté de 6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, la hausse de 12 % dans le secteur de l'Assurance collective ayant été en partie annulée par le recul de 4 % du secteur de l'Assurance individuelle. Après la fin du trimestre, les Marchés des groupes à affinités ont annoncé l'acquisition de Pottruff & Smith, courtiers d'assurance voyage inc., l'un des plus importants courtiers et administrateurs d'assurance voyage au Canada. Grâce à cette acquisition, Manuvie consolide sa position parmi les plus grands fournisseurs de services d'assurance voyage au Canada, fondant sur des assises plus solides sa croissance à long terme en tant que fournisseur d'assurance voyage.
- En Asie, les souscriptions d'assurance ont atteint des niveaux record au cours du trimestre, les souscriptions totales surpassant de 16 % en devises constantes celles de la même période de l'exercice précédent. Les souscriptions ont bondi de 7 % par rapport à il y a un an au Japon et de 29 % à Hong Kong, ayant été fortement stimulées par le lancement de nouveaux produits et la mise en place de nouveaux moyens de distribution. Les parts de marché se sont considérablement élargies au Japon et en Indonésie en 2009, les consommateurs ayant cherché refuge dans les produits de qualité. Les souscriptions ont aussi continué d'augmenter en Chine, où elles ont grimpé de 18 % pendant le trimestre, grâce à la contribution des nouveaux bureaux ouverts au cours de l'exercice précédent et aux récentes activités de marketing. Au cours du trimestre, Manuvie a poursuivi l'expansion de ses activités en Chine et a reçu un nouveau permis d'exploitation dans la province de Tianjin. Elle en détient maintenant 38 au total, ce qui en fait l'une des sociétés d'assurance vie étrangères les plus présentes en Chine.

Gestion de patrimoine

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, compte non tenu des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 4 % en devises constantes par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, grâce aux souscriptions de produits à revenu fixe aux États-Unis et au Canada. Les souscriptions de produits à revenu fixe sont demeurées supérieures à celles de l'exercice précédent, les consommateurs privilégiant les rendements plus stables.
- Les souscriptions de produits de rente à capital variable ont diminué de plus de la moitié par rapport à il y a un an en raison des mesures de gestion des risques que la Société a continué de mettre en place dans tous les secteurs géographiques et, dans une moindre mesure, du contexte économique en général.
- Aux États-Unis, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, exception faite des contrats de rente à capital variable, ont enregistré une hausse de 21 % par rapport au trimestre précédent et sont demeurées stables par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Dans tous les secteurs, sauf celui des rentes à capital variable, les souscriptions ont progressé d'au moins 10 % par rapport au trimestre précédent, les souscriptions de produits à revenu fixe ayant augmenté de 16 %, les souscriptions de régimes de retraite ayant bondi de 30 % et les souscriptions de fonds communs de placement ayant monté de 18 % par rapport au deuxième trimestre de 2009. Comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, les souscriptions de produits à revenu fixe ont augmenté de 37 %, les souscriptions de régimes de retraite sont demeurées stables et les souscriptions de fonds communs de placement et autres ont diminué de 12 %. Au cours du trimestre, John Hancock a enrichi ses relations croissantes avec Edward Jones, en annonçant une entente de distribution selon laquelle les conseillers financiers ont accès à la plateforme de produits de retraite 401(k) de John Hancock. Cette entente met à profit la solide relation qu'entretiennent les unités de John Hancock responsables des soins de longue durée et des rentes à capital variable avec Edward Jones.

- Les portefeuilles Lifestyle de John Hancock, offerts dans le cadre des fonds communs de placement, des rentes à capital variable et des régimes 401(k) du secteur de la gestion de patrimoine, ont continué de produire de très bons résultats jusqu'au 30 septembre 2009. Morningstar a classé les portefeuilles Lifestyle Balanced, Aggressive, Growth, Moderate et Conservative sous-jacents aux fonds communs de placement et aux régimes 401(k) respectivement aux 8^e, 11^e, 13^e, 14^e et 29^e rangs centile depuis le début de l'exercice, au sein d'un groupe de fonds semblables³. Selon Strategic Insight, en date du 30 septembre 2009, John Hancock était le troisième plus important fournisseur de solutions de répartition de l'actif fondées sur le style de vie ou le cycle de vie, avec un actif géré de plus de 55 milliards de dollars.
- Au Canada, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 5 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La forte progression des souscriptions de produits à revenu fixe et des régimes de retraite collectifs a plus que compensé la réduction du volume des prêts consentis par la Banque Manuvie. Les souscriptions de produits à revenu fixe ont bondi de 57 %, tandis que les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont plus que quadruplé par rapport à il y a un an, les souscriptions de rentes collectives s'étant élevées à un niveau record. Depuis le début de l'exercice, les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont dépassé 1 milliard de dollars, propulsées par les solides résultats enregistrés dans le secteur des régimes à cotisations déterminées.
- Pendant le trimestre, Fonds communs Manuvie a annoncé l'acquisition du portefeuille canadien de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée. Cette transaction a permis d'ajouter 3,8 milliards de dollars à l'actif géré, soit un accroissement d'environ 40 % du portefeuille de fonds communs de placement de la Division canadienne, ce qui a eu pour effet d'augmenter considérablement son envergure et sa présence sur le marché canadien des fonds de placement destinés aux particuliers.
- En Asie, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 59 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la forte progression enregistrée en Indonésie. Les souscriptions de fonds de placement ont en effet plus que triplé en Indonésie, par suite de la reprise des marchés des actions.

Services généraux

- Au cours du trimestre, la Société a mobilisé 1 milliard de dollars grâce à l'émission de billets novateurs admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1. Les billets sont assortis d'un taux de 7,405 % par année jusqu'au 30 décembre 2019, rajusté par la suite tous les cinq ans pour correspondre au taux des obligations de 5 ans du gouvernement du Canada majoré de 5 %. Les billets peuvent être rachetés en tout ou en partie à partir du 31 décembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'organisme de réglementation (BSIF).
- Dans un communiqué distinct, la Société a aussi annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la Société, payable au plus tôt le 21 décembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 17 novembre 2009 à la clôture des marchés.
- La Société est fière d'avoir nommé récemment deux personnes hautement qualifiées et distinguées au poste d'administrateur au sein de son conseil :
- Linda Bammann a été nommée membre du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers en date du 5 août 2009. M^{me} Bammann possède de

³ Les rangs centiles de Morningstar sont établis en comparant les notes de risque et de rendement de tous les fonds d'une même catégorie, 1 étant la meilleure note et 100, la pire. Les rangs indiqués ci-dessus couvrent la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2009 pour les portefeuilles Lifestyle de catégorie A. Le portefeuille Lifestyle Aggressive s'est classé en 208^e position sur 2 028 fonds dans la catégorie des fonds à grande capitalisation à gestion mixte, le portefeuille Lifestyle Growth est arrivé en 251^e position sur 2 028 fonds dans la catégorie des fonds à grande capitalisation à gestion mixte, le portefeuille Lifestyle Balanced a atteint la 97^e position sur 1 218 fonds dans la catégorie des fonds modérés de répartition de l'actif, le portefeuille Lifestyle Moderate s'est classé en 91^e position sur 647 fonds dans la catégorie des fonds prudents de répartition de l'actif et le portefeuille Lifestyle Conservative est arrivé en 189^e position sur 647 fonds dans la catégorie des fonds prudents de répartition de l'actif.

vastes compétences en gestion du risque ainsi qu'une expérience pratique en gestion qu'elle a acquise dans le cadre des postes de haute direction liés à la gestion du risque qu'elle a occupés auprès de plusieurs grandes banques américaines, dont JPMorgan Chase et Bank One.

- John Palmer a été nommé membre du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers en date du 4 novembre 2009. Fort d'une vaste expérience dans le secteur des institutions financières dont il fera profiter le conseil de Manuvie, M. Palmer a notamment été surintendant des institutions financières du Canada pendant sept ans. Il a été directeur général adjoint de la Monetary Authority of Singapore et a agi comme conseiller pour d'autres organismes de réglementation, dont l'Australian Prudential Regulation Authority. Il est comptable agréé et a été associé directeur canadien au sein de KPMG s.r.l. (Canada) et vice-président du conseil d'administration de ce cabinet.
-

Prix et distinctions

La Financière Manuvie a obtenu plusieurs distinctions au cours du trimestre, dont les suivantes :

- Au Canada, le secteur de l'Exploitation, Gestion de patrimoine, Individuelle, a obtenu de l'Institut national de la qualité (INQ) le certificat de niveau quatre et la médaille d'or du Prix du Canada pour l'excellence. La plus haute distinction décernée dans le cadre du Programme d'excellence progressive de l'INQ, ce prix récompense l'excellence dans de multiples catégories, dont les suivantes : Clients, Intervenants, Gestion de processus, Partenariats, Responsabilité envers la société et Actionnaires.
- Aux États-Unis, le secteur de l'assurance soins de longue durée de John Hancock s'est classé au premier rang dans les 11 catégories du palmarès 2009 des meilleurs fournisseurs dans ce segment de marché, publié par la revue *Agent's Sales Journal*. Les catégories évaluées comprenaient entre autres les suivantes : produits et garanties, documents de marketing et de vente, formation sur les produits et la vente et capacité de répondre à l'ensemble des besoins du segment de marché.
- En Indonésie, Manuvie a obtenu le titre de la meilleure société d'assurance vie en 2009 (Best Life Insurance Company 2009) attribué par *Bisnis Indonesia Daily*, le plus important journal d'affaires national en Indonésie. Les 129 candidatures présentées cette année étaient évaluées en fonction du thème « Survie et rentabilité ». Malgré la crise financière mondiale, Manulife Indonesia a enregistré une croissance vigoureuse et a ainsi reçu le prestigieux titre de la meilleure société dans la catégorie Assurance vie. C'est la première fois que Manuvie recevait cette distinction.
- Gestion des placements mondiaux MFC a obtenu de nouvelles notes cinq étoiles de Morningstar pour trois de ses fonds gérés John Hancock, soit les fonds Large Cap Equity, Global Opportunities et Strategic Income, dans le classement des fonds communs de placement aux États-Unis publié en septembre 2009. La note cinq étoiles de Morningstar est la plus élevée; elle est accordée aux fonds de la tranche supérieure de 10 % dans chaque catégorie, selon les rendements antérieurs et la volatilité.

Remarques

La Société Financière Manuvie tiendra une conférence téléphonique sur ses résultats financiers du troisième trimestre le 5 novembre 2009 à 14 heures (HE). Pour participer à la conférence, composez sans frais en Amérique du Nord le 1 866 898-9626 ou composez le 416 340-2216 s'il s'agit d'un appel local ou international. Veuillez téléphoner dix minutes avant le début de la conférence. Vous devrez donner votre nom ainsi que le nom de l'organisation que vous représentez. Il sera aussi possible d'écouter l'enregistrement de la conférence téléphonique à partir de 18 heures (HE) le 5 novembre 2009 jusqu'au 19 novembre 2009 en appelant au 416 695-5800 ou au 1 800 408-3053 (code 3274828#).

La conférence téléphonique sera aussi diffusée en direct sur le site Web de la Financière Manuvie à compter de 14 heures (HE) le 5 novembre 2009, à l'adresse www.manuvie.com/rapportstrimestriels. Vous pourrez aussi accéder à l'enregistrement de la conférence à la même adresse à partir de 16 h 30 (HE).

Les états financiers et les données statistiques du troisième trimestre de 2009 sont aussi disponibles sur le site Web de Manuvie à l'adresse www.manuvie.com/rapportstrimestriels. Ces documents peuvent être téléchargés avant le début de la diffusion sur le Web.

Communications avec les médias

David Paterson

416 852-8899

david_paterson@manuvie.com

Laurie Lupton

416 852-7792

laurie_lupton@manuvie.com

Relations avec les investisseurs

Amir Gorgi

1 800 795-9767

investor_relations@manuvie.com

RAPPORT DE GESTION

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

(non vérifiés)

	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (M\$ CA)	(172)	1 774	510
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires (M\$ CA)	(193)	1 758	503
Résultat dilué par action ordinaire (\$ CA)	(0,12)	1,09	0,33
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ¹ (%) (annualisé)	(3,0)	26,9	8,2
Primes et dépôts ¹ (M\$ CA)	16 238	19 196	18 090
Fonds gérés ¹ (G\$ CA)	436,5	420,9	385,3
Capital ¹ (G\$ CA)	30,7	31,1	28,3

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Performance financière et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette imputée aux actionnaires pour le trimestre se chiffre à 172 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net attribué aux actionnaires de 510 millions au même trimestre de l'an dernier. Dans les deux cas, le résultat a été alourdi par les marchés financiers mais, cette fois-ci, il a fallu inscrire une charge de 783 millions de dollars à l'égard des modifications des méthodes et hypothèses actuarielles. Des précisions sur ces éléments figurent ci-après.

Au cours du trimestre, les cours des bourses d'Amérique du Nord ont monté (le S&P 500 a gagné 15 %, le TSX, 10 %), tandis qu'au Japon l'indice TOPIX a perdu 2 %. Le rendement global des marchés a généré des gains hors trésorerie de 1,2 milliard de dollars, soit 1,0 milliard de dollars lié aux garanties des fonds distincts et le reste réparti entre les revenus d'honoraires capitalisés afférents aux produits d'assurance vie universelle à capital variable et l'appréciation des actions servant de soutien aux provisions mathématiques. Ces gains sur actions ont été absorbés par l'effet de la baisse des taux d'intérêt au cours du trimestre.

Pendant le trimestre, les taux d'intérêt des obligations de société ont connu une baisse approximative de 15 à 35 points de base au Canada et de 55 à 85 points de base aux États-Unis. À cause de la diminution des taux d'intérêt au cours du trimestre, en particulier ceux des obligations de société, nous avons inscrit une charge hors trésorerie de 1,2 milliard de dollars. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence sur l'évaluation actuarielle des contrats en vigueur, parce qu'elles modifient le rendement prévu futur découlant du placement des flux de trésorerie nets futurs. La baisse des taux d'intérêt a aussi nécessité une révision à la baisse des hypothèses de rendement des placements relatifs aux affaires nouvelles souscrites au cours du trimestre, en particulier pour la division Assurance – États-Unis.

Les diminutions de valeur enregistrées au cours du trimestre ont retranché 111 millions de dollars au bénéfice. Elles consistent en créances irrécouvrables (30 millions de dollars), en déclassements (6 millions de dollars), en dépréciations durables de titres de participation des Services généraux et autres (32 millions de dollars) et en dépréciations durables de placements privés (43 millions de dollars).

La conjoncture a aussi entraîné une baisse de la valeur d'expertise des biens immobiliers et du rendement des placements privés. Cette baisse a surtout été contrebalancée par l'effet favorable d'éléments fiscaux et par les gains liés à la reprise d'un portefeuille de réassurance.

La charge de 783 millions de dollars imputée aux résultats après impôts découlant de la modification des méthodes et hypothèses actuarielles inclut divers ajustements de provisions techniques : augmentations reflétant des variations dans les hypothèses de morbidité future et de comportement des titulaires de contrat; diminutions reflétant des hypothèses plus optimistes en matière de mortalité, de frais et de placements. Ces éléments sont détaillés plus loin, à la section « Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes au troisième trimestre ». Est également comprise une somme de 469 millions de dollars pour tenir compte des modifications d'hypothèses touchant le comportement des titulaires de contrat à l'égard des produits à fonds distincts assortis de garanties, conformément aux prévisions avancées par la Société lors de la publication des résultats du deuxième trimestre, qui se chiffraient à un maximum de 500 millions de dollars après impôts.

Outre les éléments fiscaux mentionnés ci-dessus, une partie des gains liés aux actions et certains gains liés aux intérêts ont été assujettis à des taux d'imposition plus bas que les pertes liées aux autres intérêts et aux placements. Après les rajustements effectués pour tenir compte de ces éléments fiscaux, le taux d'imposition effectif du trimestre est semblable à celui de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2008, la turbulence des marchés, notamment la volatilité sans précédent du marché des actions et les défaillances de crédit du secteur financier, a amputé le bénéfice d'environ 827 millions de dollars, soit 556 millions de dollars en charges liées au marché des actions, 254 millions de dollars en pertes sur créances et 17 millions de dollars en charges pour dépréciation durable. En contrepartie, nous avons inscrit 318 millions de dollars de gains liés aux placements grâce à l'accroissement de la proportion d'actifs à rendement variable garantissant nos engagements d'assurance à long terme, à l'ajout d'actifs à revenu fixe de plus longue durée ainsi qu'à l'élargissement des écarts et au redressement de la courbe des taux d'intérêt. Les variations nettes découlant des modifications des méthodes et hypothèses actuarielles ont aussi fait baisser le bénéfice du trimestre, soit de 7 millions de dollars avant impôts et de 27 millions de dollars après impôts. Ces variations comprennent : une augmentation de 641 millions de dollars, après impôts, des provisions pour garanties des fonds distincts pour les porter à l'extrémité supérieure de la fourchette permise par les normes actuarielles; une réduction de 578 millions de dollars, après impôts, de la provision pour écarts défavorables relative au risque de taux d'intérêt; plus quelques changements plus légers qui ont entraîné une réduction nette de 36 millions de dollars des provisions techniques, après impôts, au cours du trimestre.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'élève à 534 millions de dollars, contre 2 387 millions de dollars à pareille date en 2008.

Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté

Dans notre rapport sur le deuxième trimestre, sous le titre « Bénéfice normalisé », nous présentions de l'information prospective à l'égard du « bénéfice normalisé », qui est une mesure financière non conforme aux PCGR. Dans le présent rapport, nous comparons notre estimation au 30 juin 2009 avec le bénéfice d'exploitation rajusté du troisième trimestre, qui exclut les éléments qui n'avaient pas été pris en compte pour déterminer notre bénéfice d'exploitation normalisé au 30 juin 2009. Dans ce rapport et les suivants, nous utiliserons le terme « bénéfice d'exploitation rajusté », une mesure financière non conforme aux PCGR, plutôt que « bénéfice normalisé ». Toutefois, le bénéfice d'exploitation rajusté et le bénéfice d'exploitation rajusté futur estimatif présentés dans le présent rapport ont été calculés de la même manière que le bénéfice normalisé estimatif présenté dans le rapport du deuxième trimestre.

Comparaison avec le bénéfice d'exploitation rajusté réel du troisième trimestre

Notre estimation du bénéfice d'exploitation rajusté pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 excluait les gains et pertes liés aux actions (si ces gains et pertes réels sont différents de ceux qui sont prévus dans nos estimations présentées dans la note 1 du tableau « Rapprochement avec la mesure financière conforme aux PCGR » ci-après et des gains sur notre portefeuille d'actions disponibles à la vente qui n'ont pas été réalisés); les intérêts et autres gains ou pertes liés aux placements; le crédit; les dépréciations durables et les déclassements; les gains et pertes liés aux résultats techniques; les provisions pour charges fiscales relatives aux placements dans des baux adossés; d'autres éléments d'ordre fiscal tels que l'issue des appels en matière d'impôt; enfin, la modification des méthodes et hypothèses actuarielles, dont nous ne sommes pas en mesure

d'estimer l'incidence nette de manière fiable. Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation rajusté se chiffrait à 803 millions de dollars, conformément à notre estimation qui le situait entre 750 et 850 millions de dollars pour le trimestre.

Rapprochement avec la mesure financière conforme aux PCGR

Le tableau suivant rapproche le bénéfice d'exploitation rajusté et notre perte nette présentée au troisième trimestre :

	(M\$ CA)
Bénéfice d'exploitation rajusté	803
Éléments du rajustement	
Gains liés aux marchés des actions ¹	1 201
Charges pour taux d'intérêt ²	(1 222)
Créances irrécouvrables et autres diminutions de valeur	(111)
Modification des méthodes et hypothèses actuarielles	(783)
Fluctuations de change ³	(27)
Autres éléments ⁴	(33)
Perte nette présentée	(172)

1. Le bénéfice d'exploitation rajusté exclut les fluctuations des marchés des actions qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables, soit 7,25 % par année au Canada, 8,0 % par année aux États-Unis, 5,0 % par année au Japon et 9,5 % par année à Hong Kong, à l'exclusion des gains qui ont été réalisés sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente. Aux fins des évaluations actuarielles, ces rendements sont par la suite réduits par les provisions pour écarts défavorables afin de déterminer les rendements nets utilisés dans l'évaluation.
2. Les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur l'évaluation actuarielle des contrats en vigueur, car elles modifient les rendements prévus futurs découlant du placement des flux de trésorerie nets futurs. Cette incidence est exclue du calcul du bénéfice d'exploitation rajusté.
3. Le bénéfice d'exploitation rajusté ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change survenues depuis le 30 juin 2009, date à laquelle nous avons établi notre estimation. Depuis ce temps, le dollar canadien s'est raffermi et la valeur d'un dollar américain est passée de 1,1625 \$ CA au 30 juin 2009 à 1,0722 \$ CA au 30 septembre 2009. Le taux de change quotidien moyen s'est situé à 1,098 \$ CA pour un dollar américain au cours du trimestre. La chute du dollar américain a réduit le bénéfice net de 27 millions de dollars au cours du trimestre mais n'a pas fait diminuer le bénéfice d'exploitation rajusté.
4. Le bénéfice d'exploitation rajusté exclut d'autres éléments : la diminution de la valeur d'expertise de biens immobiliers et la baisse de rendement des placements privés, contrebalancés par la résolution de positions fiscales incertaines, la modification des méthodes de calcul de certains écarts fiscaux permanents, les gains liés à la reprise d'un portefeuille de réassurance et de légers gains liés aux résultats techniques.

Le bénéfice d'exploitation rajusté du troisième trimestre, qui s'est chiffré à 803 millions de dollars, comprenait des gains réalisés de 52 millions de dollars sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente, en grande partie annulés par l'incidence défavorable des diminutions de taux d'intérêt sur les nouveaux contrats souscrits au cours du trimestre.

Estimation du bénéfice d'exploitation rajusté pour le reste de 2009 et pour 2010

Compte tenu de la conjoncture actuelle – notamment la volatilité des marchés des actions et les taux d'intérêt –, de son incidence sur le crédit et de divers autres facteurs, nous donnons de l'information prospective sur le quatrième trimestre de 2009 et toutes les périodes de 2010 relativement à ce que nous appelons le bénéfice d'exploitation rajusté. Les renseignements figurant dans la présente section constituent des déclarations prospectives et devraient être lus conjointement avec la section intitulée « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-après. Cette information ne doit pas être considérée comme des prévisions en matière de bénéfice, principalement parce qu'il est impossible de prévoir le comportement des marchés à court terme et que le bénéfice d'exploitation rajusté exclut des éléments qui sont inclus dans le bénéfice net ou la perte nette déterminés selon les PCGR. Les estimations de bénéfice d'exploitation rajusté reposent sur des hypothèses, touchant notamment notre portefeuille d'affaires, la croissance des marchés des actions comme indiqué dans la note 1 du tableau « Rapprochement avec la mesure financière conforme aux

PCGR », les taux de change peu différents de ceux du 30 juin 2009 et d'autres hypothèses conformes à nos meilleures estimations actuarielles à l'égard des résultats techniques et du rendement des placements. Sont exclus, par conséquent, des éléments tels que les gains et pertes liés aux placements (actions, taux d'intérêt, crédit et autres titres à revenu variable) parce que les rendements diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques (les hypothèses touchant les actions et les taux d'intérêt sont décrites aux notes 1 et 2 du tableau « Rapprochement avec la mesure financière conforme aux PCGR » ci-dessus); les pertes sur créances et les dépréciations durables en ce qui a trait aux actifs du secteur Services généraux et autres; les gains et pertes liés aux résultats techniques; les provisions pour charges fiscales relatives aux placements dans des baux adossés; la résolution de positions fiscales incertaines par suite d'ententes ou de la clôture d'exercices fiscaux; la modification des taux d'imposition; la modification des conventions comptables; et la modification des méthodes et hypothèses actuarielles. Sont toutefois inclus les gains, mais non les pertes ni les autres dépréciations, réalisés sur les actifs disponibles à la vente. Nous effectuons des rajustements au titre de ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparaison de nos résultats financiers et qu'ils pourraient fausser l'analyse des tendances en matière de rentabilité. Nous ne pouvons pas estimer avec exactitude l'incidence nette de ces éléments, et les rajustements effectués ne signifient pas que ces éléments sont ponctuels.

Nous estimons que le bénéfice d'exploitation rajusté se situera entre 750 et 850 millions de dollars par trimestre pour le reste de 2009 et en 2010, en supposant un rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires d'environ 12 %. Les résultats trimestriels réels présentés différeront du bénéfice d'exploitation rajusté estimatif par suite de toute variation des facteurs indiqués ci-dessus. Des renseignements supplémentaires à l'égard des autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur le bénéfice d'exploitation rajusté et les résultats réels sont présentés dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections intitulées « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents rapports annuel et intermédiaire.

Résultat par action et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

La perte diluée par action ordinaire du troisième trimestre s'est établie à 0,12 \$, comparativement à un bénéfice dilué de 0,33 \$ en 2008. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires s'est élevé à -3,0 % (contre + 8,2 % pour le même trimestre de 2008). Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, une mesure non conforme aux PCGR, ne tient pas compte du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie. Voir la section « Performance financière et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Primes et dépôts⁴

Les primes et dépôts, compte non tenu des rentes variables, se sont chiffrés à 14,3 milliards de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à 14,1 milliards de dollars à la même période de l'exercice précédent.

Les primes et équivalents primes d'assurance⁴ ont atteint 5,1 milliards de dollars, en hausse de 7 % sur un an en devises constantes. Les états des résultats consolidés de la Société montrent une diminution des primes découlant d'une entente de réassurance externe dans le secteur de l'assurance collective au Canada. Étant donné que l'entente prévoit que la Société conserve certains avantages et certains risques, nous continuons d'inclure les primes directes qui en découlent dans les montants relatifs aux primes et dépôts. Stimulées par la croissance du portefeuille de contrats, les primes et les équivalents primes ont augmenté de 10 % aux États-Unis, de 5 % au Canada et de 14 % en Asie et au Japon.

⁴ Les primes et dépôts, les primes et équivalents primes, les fonds gérés et le capital sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Voir la section « Performance et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

Les primes des contrats de rente et de retraite, exclusion faite des contrats de rente variable, se sont élevées à 1,8 milliard de dollars, contre 1,2 milliard de dollars au même trimestre de 2008. Ces primes ont été propulsées par l'accroissement de la demande de produits de gestion de patrimoine à revenu fixe et par les souscriptions de rentes collectives au Canada.

Au cours du trimestre, les dépôts, exclusion faite des contrats de rente variable, se sont chiffrés à 7,5 milliards de dollars, un recul de 0,8 milliard de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux comptes de placement autogérés institutionnels, où l'inscription de dépôts dépend de l'acquisition de nouveaux mandats.

Les dépôts aux contrats de rente variable et dans les fonds distincts, qui ont atteint 1,9 milliard de dollars, ont fléchi de 2,1 milliards de dollars, soit plus de 50 %, comparativement au même trimestre de 2008, par suite des mesures permanentes de gestion des risques appliquées par la Société dans toutes les régions et, à un moindre degré, à cause de la situation économique générale.

Fonds gérés⁴

Le total des fonds gérés s'établissait à 436,5 milliards de dollars au 30 septembre 2009, contre 385,3 milliards de dollars un an plus tôt. Cette progression est attribuable aux flux de trésorerie positifs liés aux titulaires de contrat (20 milliards de dollars), à une augmentation de capital décrite dans la section suivante (2,4 milliards de dollars) et à l'effet cumulatif des rendements sur placements des quatre derniers trimestres, sans oublier l'acquisition, en septembre 2009, du portefeuille de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée, une opération qui a ajouté 3,8 milliards de dollars aux actifs de fonds communs de placement gérés par la Société.

Capital⁴

Le capital total s'élevait à 30,7 milliards de dollars au 30 septembre 2009, soit 2,4 milliards de dollars de plus que les 28,3 milliards de dollars constatés l'an dernier à pareille date. L'augmentation est attribuable pour 2 275 millions de dollars à l'émission d'actions ordinaires au quatrième trimestre de 2008, pour 800 millions de dollars à l'émission d'actions privilégiées au premier semestre de 2009, pour 1 000 millions de dollars à l'émission de billets novateurs admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1 au troisième trimestre de 2009, pour 565 millions de dollars aux gains latents nets sur les titres disponibles à la vente et pour 353 millions de dollars à l'affaiblissement du dollar canadien. Elle a été réduite par l'effet cumulatif, au cours des douze derniers mois, de pertes nettes de 1 294 millions de dollars et du versement de 1 370 millions de dollars en dividendes sous forme d'espèces.

La suffisance du capital selon les exigences réglementaires est principalement gérée au niveau des sociétés d'assurance en exploitation (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et John Hancock Life Insurance Company (« JHLICO »)). Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MPRCE ») s'établissait à 229 % au 30 septembre 2009, en hausse de 36 points par rapport au ratio de 193 % constaté au 30 septembre 2008. L'augmentation du ratio attribuable à l'injection de capitaux découlant des activités de mobilisation de capitaux de la Société financière Manuvie a plus que compensé l'effet global des pertes nettes et du versement de dividendes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR DIVISION

Assurance – É.-U.

Dollars canadiens

Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	(601)	(631)	311
Primes et dépôts (en millions)	2 020	1 962	1 842
Fonds gérés (en milliards)	66,3	67,7	59,9

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
(601)	(631)	311
2 020	1 962	1 842
66,3	67,7	59,9

Dollars américains

Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	(547)	(541)	298
Primes et dépôts (en millions)	1 838	1 682	1 769
Fonds gérés (en milliards)	61,8	58,2	56,5

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
(547)	(541)	298
1 838	1 682	1 769
61,8	58,2	56,5

L'Assurance – É.-U. a inscrit une perte nette imputée aux actionnaires de 547 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 298 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du troisième trimestre de 2009 ont été touchés par des pertes liées aux placements afférents aux contrats en vigueur. D'autres composantes des résultats ont aussi souffert de la situation des marchés des capitaux – la baisse des taux d'intérêt a eu une incidence défavorable sur les taux de rendement des placements prévus pour les affaires nouvelles souscrites au cours du trimestre, mais elle a été partiellement compensée par l'incidence favorable de la hausse des marchés des actions sur les provisions techniques afférentes aux contrats d'assurance vie universelle à capital variable. De mauvais résultats techniques dans le secteur des soins de longue durée ont aussi contribué à la perte du trimestre. Les résultats du troisième trimestre de 2008 incluaient des résultats favorables liés aux placements. En dollars canadiens, la perte nette imputée aux actionnaires au troisième trimestre s'est établie à 601 millions de dollars, contre un bénéfice net de 311 millions de dollars un an plus tôt. La perte nette imputée aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'établit à 1 162 millions de dollars américains, comparativement à un bénéfice net de 727 millions de dollars américains pour la même période en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre ont atteint 1,8 milliard de dollars américains, en hausse de 4 % par rapport au troisième trimestre de 2008. La hausse, principalement attribuable à la progression des primes d'assurance vie universelle, aurait été plus importante n'eût été la diminution des dépôts aux contrats d'assurance vie à capital variable.

Au 30 septembre 2009, les fonds gérés se chiffraient à 61,8 milliards de dollars américains, en augmentation de 9 % sur un an grâce à l'appréciation de leur valeur marchande et à la croissance des affaires.

Gestion de patrimoine – É.-U.

Dollars canadiens

Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	593	1 551	(27)
Primes et dépôts (en millions)	7 169	7 956	8 367
Fonds gérés (en milliards)	176,5	170,6	164,1

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
593	1 551	(27)
7 169	7 956	8 367
176,5	170,6	164,1

Dollars américains

Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	541	1 329	(25)
--	-----	-------	------

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
541	1 329	(25)

Primes et dépôts (en millions)	6 531	6 817	8 037
Fonds gérés (en milliards)	164,6	146,7	154,8

La Gestion de patrimoine – É.-U. a enregistré un bénéfice net attribué aux actionnaires de 541 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 25 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice a été stimulé par l'incidence du bon rendement des marchés des actions sur les provisions relatives aux garanties des fonds distincts, mais freiné par l'évolution défavorable des taux d'intérêt et d'autres résultats de placement. La perte constatée au troisième trimestre de 2008 reflétait le recul des marchés des actions et des résultats de placement défavorables, partiellement compensés par l'issue favorable de certains appels en matière d'impôt. En dollars canadiens, le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 593 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, contre une perte nette de 27 millions de dollars pour le même trimestre de 2008. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'établit à 1 365 millions de dollars américains, contre 391 millions de dollars américains en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre, exclusion faite des rentes à capital variable, se sont chiffrés à 5,7 milliards de dollars américains. C'est 3 % de moins que les 5,9 milliards de dollars américains enregistrés pour la même période en 2008, la volatilité des marchés des actions et le ralentissement économique ayant comprimé les primes et les dépôts dans le secteur de la gestion d'actifs de John Hancock, une baisse qui n'a été que partiellement compensée par la croissance des souscriptions de produits à revenu fixe de l'entreprise. En ce qui concerne les rentes variables, les primes et dépôts du trimestre se sont élevés à 0,8 milliard de dollars américains, contre 2,1 milliards de dollars américains pour le même trimestre de 2008. Leur recul s'explique par les mesures permanentes de gestion des risques et, dans une moindre mesure, par la situation économique générale.

Au 30 septembre 2009, les fonds gérés s'élevaient à 164,6 milliards de dollars américains, soit 9,8 milliards de dollars américains ou 6 % de plus qu'un an plus tôt. Cette augmentation, qui ne tient pas compte des 3,5 milliards de dollars américains au titre des échéances programmées des 12 derniers mois dans le secteur des produits à revenu fixe, a été stimulée par la vigueur des flux de trésorerie nets liés aux titulaires de contrat, l'effet cumulatif des rendements sur placement de quatre trimestres et les actifs ajoutés à titre de soutien des provisions techniques relatives aux garanties des fonds distincts afférentes aux contrats de rente variable de John Hancock.

Division canadienne

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	113	336	113
Primes et dépôts (en millions)	4 075	4 316	3 794
Fonds gérés (en milliards)	101,1	91,2	84,2

Au troisième trimestre de 2009, le bénéfice net attribué aux actionnaires de la Division canadienne s'est établi à 113 millions de dollars, comme à la période correspondante de l'exercice 2008. Il reflète les bons résultats d'exploitation, les résultats techniques favorables, la gestion des coûts ciblée et la croissance des affaires, mais aussi un taux de déchéance élevé en assurance individuelle. La hausse attribuable à l'incidence de l'amélioration des marchés sur les provisions pour garanties des fonds distincts a été atténuée par les pertes nettes liées aux placements au cours du trimestre, ainsi que par la diminution de l'intérêt affecté à l'excédent. Ce bénéfice trimestriel inclut aussi des gains liés à la reprise de conventions de réassurance conformément aux conditions des traités. La division a en outre obtenu un recouvrement d'impôt net au cours du trimestre, parce qu'une partie des gains liés aux placements était soumise à des taux d'imposition moins élevés que les pertes liées aux placements. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice est de 361 millions de dollars, contre 669 millions de dollars en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre, exclusion faite de ceux se rapportant aux rentes à capital variable, se sont établis à 3,3 milliards de dollars, en hausse de 18 % par rapport aux 2,8 milliards de dollars constatés au troisième trimestre de 2008. En effet, les primes et équivalents primes ont progressé de 18 % pour se chiffrer à 2,7 milliards de dollars, grâce à des souscriptions record de rentes fixes dans le secteur Solutions Épargne et retraite collectives et à une hausse des souscriptions de produits de détail à revenu fixe, les consommateurs continuant à faire preuve de prudence en matière de placement. La hausse a également été stimulée par la forte croissance des dépôts aux régimes de retraite découlant des nouvelles souscriptions et les dépôts périodiques d'un groupe croissant de participants à des contrats existants. Les primes et dépôts liés aux produits de rente à capital variable se sont chiffrés à 0,8 milliard de dollars, contre 1,0 milliard de dollars il y a un an.

Les fonds gérés ont crû de 20 %, soit 16,9 milliards de dollars, pour atteindre 101,1 milliards de dollars au 30 septembre 2009. Les souscriptions nettes positives dans les fonds distincts destinés aux particuliers et les contrats à revenu fixe, la croissance modérément favorable des marchés et le dynamisme des souscriptions de Solutions Épargne et retraite collectives ont fortement contribué à cette augmentation. La poursuite de l'essor de Manuvie Un a entraîné un accroissement de 38 % de l'actif investi de la Banque Manuvie. De plus, l'acquisition d'un portefeuille de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée, conclue le 25 septembre, a ajouté 3,8 milliards de dollars à l'actif géré dans le cadre de fonds communs de placement.

Division Asie et Japon

Dollars canadiens

Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)
Primes et dépôts (en millions)
Fonds gérés (en milliards)

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
417	885	216
1 949	2 477	2 169
58,4	56,5	42,6

Dollars américains

Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)
Primes et dépôts (en millions)
Fonds gérés (en milliards)

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
380	758	208
1 775	2 122	2 084
54,5	48,6	40,2

Au troisième trimestre de 2009, le bénéfice net attribué aux actionnaires de la division Asie et Japon s'est établi à 380 millions de dollars américains, en hausse de 172 millions de dollars américains par rapport au bénéfice de 208 millions de dollars américains constaté au même trimestre l'an dernier. Les gains enregistrés dans le secteur des rentes variables au Japon par suite de la reprise des marchés des actions ont été en partie contrebalancés par des pertes liées aux placements. En dollars canadiens, le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est élevé à 417 millions de dollars, soit 201 millions de dollars de plus qu'au même trimestre du dernier exercice. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'élève à 1 256 millions de dollars américains, contre 606 millions de dollars américains en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre, exception faite des rentes variables, ont atteint 1,5 milliard de dollars américains, en hausse de 20 % par rapport au montant de 1,3 milliard de dollars américains enregistré au même trimestre l'an dernier, sous l'impulsion de la progression de 13 % des primes d'assurance des contrats en vigueur au Japon et à Hong Kong et d'un accroissement des souscriptions de fonds communs de placement en Indonésie après le redressement des marchés. Pour le trimestre, les primes et dépôts aux contrats de rente variable se sont chiffrés à 0,3 milliard de dollars américains, contre 0,8 milliard de dollars américains il y a un an.

Les fonds gérés se sont établis à 54,5 milliards de dollars américains, en hausse de 35 % par rapport au chiffre du 30 septembre 2008. Leur croissance a été stimulée par des rentrées nettes de 3,9 milliards de dollars américains provenant des titulaires de contrat et par l'incidence favorable de l'amélioration de la tenue des marchés des actions, particulièrement à Hong Kong et dans les autres territoires d'Asie, au cours des douze derniers mois.

Division de réassurance

Dollars canadiens

Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)

Primes (en millions)

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
65	45	49
267	292	272

Dollars américains

Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)

Primes (en millions)

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
59	38	47
243	250	261

Le bénéfice net attribué aux actionnaires de la Division de réassurance au troisième trimestre s'est établi à 59 millions de dollars américains, contre 47 millions de dollars américains au même trimestre du dernier exercice. Au cours du troisième trimestre de 2009, les bons résultats techniques en réassurance vie et l'incidence favorable de la hausse des cours des marchés des actions américains sur les provisions pour garanties des fonds distincts ont été en grande partie contrebalancés par des pertes liées aux placements. Au troisième trimestre de 2008, les pertes liées aux garanties des fonds distincts avaient été absorbées par les gains liés aux placements. En dollars canadiens, le bénéfice net attribué aux actionnaires au troisième trimestre a été de 65 millions de dollars, soit 16 millions de dollars de plus que les 49 millions de dollars constatés il y a un an. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice se chiffre à 145 millions de dollars américains, comparativement à 165 millions de dollars américains en 2008.

Les primes du trimestre ont atteint 243 millions de dollars américains, en baisse de 18 millions de dollars américains, ou 7 %, par rapport aux 261 millions de dollars américains inscrits au troisième trimestre de 2008. Cette baisse s'explique par une réduction des primes de réassurance vie en raison de bonifications plus élevées et par une diminution des primes de l'International Group Program du fait de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain. L'augmentation des primes de la branche Dommages, en grande partie à cause d'un accroissement de volume, est venue atténuer la baisse. En dollars canadiens, les primes du trimestre se sont établies à 267 millions de dollars, en baisse de 2 % par rapport aux 272 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2008.

Services généraux et autres

Dollars canadiens

Perte nette imputée aux actionnaires (en millions)

Fonds gérés (en milliards)

Résultats trimestriels

T3 09	T2 09	T3 08
(759)	(412)	(152)
31,5	32,2	31,8

Les résultats des Services généraux et autres comprennent le bénéfice sur le capital résiduel excédentaire (actifs auxquels est adossé le capital, déduction faite des sommes affectées aux divisions d'exploitation), les modifications des méthodes et hypothèses actuarielles, les services externes de gestion de placements de la Division des placements et les activités d'assurance accident et maladie de John Hancock constituées principalement de contrats faisant l'objet d'un contentieux et d'éléments hors exploitation.

Les Services généraux et autres ont inscrit une perte nette imputée aux actionnaires de 759 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 152 millions de dollars au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du troisième trimestre de 2009 incluent une charge de 783 millions de dollars attribuable à la modification des méthodes et hypothèses actuarielles (comparativement à une charge de 27 millions de dollars un an plus tôt à ce chapitre). Compte non tenu de cette modification, le bénéfice du trimestre s'est élevé à 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, contre une perte de 125 millions de dollars pour la même période de 2008. L'augmentation de 149 millions de dollars est surtout attribuable à des avantages de nature fiscale évalués à 71 millions de dollars et à des gains de 52 millions de dollars réalisés sur notre portefeuille de titres de participation disponibles à la vente. La

perte nette imputée aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'est établie à 1 635 millions de dollars, contre une perte nette de 203 millions de dollars à pareille date l'an dernier.

Les fonds gérés se sont chiffrés à 31,5 milliards de dollars, en baisse de 1 % par rapport au 30 septembre 2008. Ce recul est surtout dû à l'accroissement des actifs affectés aux divisions d'exploitation, qui est partiellement compensé par les sommes reçues dans le cadre de l'émission de titres de créance et d'actions au cours des douze derniers mois.

GESTION DES RISQUES

Les perturbations importantes des marchés des capitaux et la grave détérioration de l'économie en 2008 et au début de 2009 ont constitué des obstacles considérables pour les responsables de la gestion du risque de la Société. Le bilan et les résultats de la Société sont sensibles au rendement du marché des actions, de même qu'aux variations des taux d'intérêt et à la dégradation du crédit. La détérioration de l'économie intensifie l'incidence de ces trois facteurs, ce qui rend encore plus importante la gestion du risque et du capital.

Selon nos politiques relatives au risque lié aux actions et au risque de taux d'intérêt, nous déléguons auparavant à la direction le pouvoir d'exploiter la Société selon des paramètres relatifs au capital économique et au bénéfice à risque s'appliquant à l'ensemble de l'entreprise et nous exigeons que la direction informe le comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration de tout dépassement des limites établies et en obtienne l'autorisation. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, nous avons établi de nouvelles politiques exigeant que la direction élabore des plans de réduction du risque lié aux actions négociées sur le marché et du risque de taux d'intérêt, de manière à ce que soient respectés les paramètres établis en matière de capital économique, de MPRCE et de bénéfice à risque, mais seulement quand il est justifié sur le plan économique de le faire. Ces plans incluraient la réduction des risques découlant des nouvelles souscriptions et la couverture d'une partie des risques attribuables aux affaires en vigueur. Plus précisément, en ce qui concerne les rentes à capital variable, le plan comporterait le rééquilibrage des souscriptions de rentes à capital variables par rapport aux souscriptions d'autres produits et la couverture du risque lié aux actions et du risque de taux d'intérêt découlant de la grande majorité des nouvelles souscriptions de rentes à capital variable, selon la méthode décrite à la section « Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements » ci-après, ainsi que la modification continue des caractéristiques et de la tarification des nouveaux produits de manière à réduire le risque, à améliorer les marges et à augmenter l'efficacité prévue de leur couverture. Le plan inclurait aussi la couverture d'une partie importante des garanties non couvertes des rentes à capital variable seulement quand il est justifié sur le plan économique de le faire, ainsi que la couverture d'une partie du risque de taux d'intérêt attribuable à l'incertitude des rendements des primes périodiques des contrats futurs d'assurance à long terme et d'assurance soins de longue durée seulement quand il est justifié sur le plan économique de le faire.

On ne peut pas garantir que les risques liés au rendement des actions négociées sur le marché et aux variations des taux d'intérêt auxquels la Société est exposée seront réduits de manière à respecter les paramètres établis. Selon les conditions des marchés, notamment si la volatilité des marchés des actions continue de s'intensifier ou si les taux d'intérêt continuent de baisser, les dépenses relatives à la couverture des prestations garanties des rentes à capital variable pourraient augmenter ou cesser d'être justifiées sur le plan économique, et nous pourrions alors retirer certains de ces produits du marché ou en réduire les souscriptions. De plus, rien ne garantit que la stratégie de couverture sur les marchés financiers de la Société permettra d'éliminer complètement les risques liés aux produits garantis couverts. Veuillez vous reporter à la section « Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements » ci-après.

Des renseignements supplémentaires à l'égard de nos pratiques de gestion du risque et des facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la Société sont présentés dans la section « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents états financiers consolidés annuel et intermédiaire.

Risque de prix et risque de taux d'intérêt

En raison de la nature des activités d'assurance, les placements et les passifs d'assurance de même que les produits et les charges subissent l'incidence de la variation des cours des marchés financiers et des taux d'intérêt. Par conséquent, la Société regroupe ces risques pour s'assurer que les risques sont gérés de manière appropriée sur ses positions d'actif et de passif. Collectivement, ces risques sont appelés risque de prix et de taux d'intérêt, soit le risque de perte découlant de variations défavorables des cours du marché, des taux d'intérêt hors risque et des différentiels de taux.

Le risque de taux d'intérêt est présent dans le fonds général de la Société principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques seront reçues et au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à très long terme sur les flux de trésorerie, et c'est seulement sur toute la durée d'un passif que le gain ou la perte ultime lié(e) aux fluctuations des taux d'intérêt pourra être déterminé(e). Dans l'intervalle, les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence sur la valeur de l'actif et du passif de la Société. Le risque de prix des marchés du fonds général découle des placements dans des actions cotées, des placements privés, des placements dans des immeubles, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, ainsi que dans le secteur pétrolier et gazier et dans d'autres actifs.

Le risque de prix des marchés découlant des produits hors bilan de la Société tient principalement aux garanties qu'offrent les rentes à capital variable et les produits d'assurance à capital variable, ainsi qu'à l'incertitude entourant les niveaux futurs d'honoraires liés aux actifs. Les garanties s'appliquent à la prestation minimum de décès, à la valeur à l'échéance, au revenu et aux retraits des produits à capital variable. La Société réduit le risque de prix et le risque de taux d'intérêt découlant des produits hors bilan par la garantie de prestation, les limites imposées à l'offre de fonds, l'utilisation de stratégies de couverture sur les marchés financiers pour les nouveaux contrats et, en ce qui concerne une partie de son portefeuille de contrats en vigueur, la réassurance et les stratégies de couverture sur les marchés financiers.

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires et sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des taux d'intérêt et des cours du marché est déterminée en établissant une date de départ et en déterminant la combinaison de produits et d'actifs offerte à cette date, et en présumant que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer des estimations pour diverses raisons, notamment la variabilité des interactions entre les facteurs, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les modifications apportées à la combinaison de produits, les taux d'imposition réels et d'autres variables du marché.

Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant du risque de taux d'intérêt du fonds général

Pour gérer l'exposition au risque de prix et au risque de taux d'intérêt, la Société surveille les placements et les passifs qui y sont adossés selon trois grandes catégories : les passifs adossés à des mandats d'appariement, les passifs adossés à des mandats visant un rendement cible et les expositions découlant des produits à capital variable et autres actifs gérés. Les passifs adossés à des mandats d'appariement comprennent habituellement les obligations au titre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine à prestation garantie dont l'échéance se situe dans la période où les placements à revenu fixe sont généralement disponibles sur le marché, et sont adossés à des placements à revenu fixe comportant des échéances semblables. Les passifs adossés à des mandats visant un rendement cible comprennent les obligations au titre des garanties dont l'échéance se situe au-delà de la période où les placements à revenu fixe sont généralement disponibles sur le marché ainsi que les obligations liées à des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Les actifs à l'appui du compte des capitaux propres sont habituellement gérés selon un mandat visant un rendement cible.

L'Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant du risque de taux d'intérêt du fonds général est déterminée en tenant compte des fluctuations de la valeur nette actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux actifs existants, aux primes, aux prestations et aux dépenses actualisés selon les rendements du marché et rajustés aux fins des impôts. Le tableau ci-après illustre l'incidence potentielle sur la valeur

économique pour les actionnaires d'une variation immédiate à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés.

Variation des taux d'intérêt de 1 % (en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Mandats d'appariement				
Assurance	200 \$	(290) \$	30 \$	(90) \$
Gestion de patrimoine	-	10	(10)	10
Total des mandats d'appariement	200 \$	(280) \$	20 \$	(80) \$
Mandats visant un rendement cible				
Assurance	1 060 \$	(1 700) \$	730 \$	(1 130) \$
Gestion de patrimoine	110	(240)	10	(110)
Compte des capitaux propres	(290)	390	(370)	470
Total des mandats visant un rendement cible	880 \$	(1 550) \$	370 \$	(770) \$
Garanties				
Garanties des rentes à capital variable et des fonds distincts	120 \$	(170) \$	210 \$	(250) \$
Total	1 200 \$	(2 000) \$	600 \$	(1 100) \$

Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements

Le tableau suivant présente des données sur les garanties liées aux placements offertes par la Société au titre des rentes à capital variable et des fonds distincts :

Au (en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2009			31 décembre 2008		
	Valeur de la garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ⁴	Valeur de la garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ⁴
Prestations du vivant brutes ¹	92 789 \$	83 014 \$	14 112 \$	95 297 \$	71 391 \$	25 086 \$
Prestations de décès brutes ²	19 317	13 526	5 100	22 937	14 099	8 975
Réassurance et couverture totales, montant brut	112 106 \$	96 540 \$	19 212 \$	118 234 \$	85 490 \$	34 061 \$
Prestations du vivant réassurées	8 326 \$	5 878 \$	2 454 \$	10 049 \$	5 934 \$	4 115 \$
Prestations de décès réassurées	6 321	4 767	1 796	7 960	5 134	3 137
Total des prestations réassurées	14 647 \$	10 645 \$	4 250 \$	18 009 \$	11 068 \$	7 252 \$
Total, déduction faite de la réassurance	97 459 \$	85 895 \$	14 962 \$	100 225 \$	74 422 \$	26 809 \$
Prestations du vivant couvertes ³	19 492 \$	19 474 \$	1 626 \$	5 731 \$	4 237 \$	1 494 \$
Prestations du vivant conservées	64 971 \$	57 662 \$	10 032 \$	79 517 \$	61 220 \$	19 477 \$
Prestations de décès conservées	12 996	8 759	3 304	14 977	8 965	5 838
Total, déduction faite de la réassurance et de la couverture	77 967 \$	66 421 \$	13 336 \$	94 494 \$	70 185 \$	25 315 \$

1. Les prestations du vivant comprennent les garanties à l'échéance, de revenu, de retraits et de soins de longue durée (« SLD »).
2. Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties à l'échéance, de revenu, de retraits et de soins de longue durée lorsque le contrat offre des prestations du vivant et des prestations de décès.
3. Les gains sur les instruments de couverture pourraient ne pas pleinement contrebalancer le coût des garanties associées aux contrats couverts en raison de ce qui suit : i) une faible part de la valeur du fonds pourrait ne pas être couverte et ii) il pourrait exister un écart entre le rendement de l'instrument de couverture et le fonds sous-jacent faisant l'objet de la couverture.
4. Le montant à risque représente l'excédent des valeurs garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur garantie est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme.

La Société a étendu son programme relatif aux stratégies de couverture sur les marchés financiers en 2009. La valeur totale des garanties couvertes a augmenté, passant de 5 731 millions de dollars au 31 décembre 2008 à 19 492 millions de dollars au 30 septembre 2009. La Société vend à découvert des contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations d'État négociés en Bourse et conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions constituées selon les PCGR du Canada au rendement des fonds et

au risque de taux d'intérêt découlant des rentes à capital variable, et elle effectue le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis à l'interne. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annule pas entièrement les gains ou les pertes résultant des provisions pour garanties couvertes, car le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants, une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces, certains risques ne sont pas couverts et les provisions calculées selon les PCGR du Canada prévoient des provisions pour écarts défavorables qui ne sont pas couvertes. Des précisions sur les risques liés au programme de couverture figurent ci-après.

Étant donné que les provisions pour garanties constituées selon les PCGR du Canada sont déterminées selon les estimations à long terme quant à la volatilité et non selon la volatilité implicite actuelle des marchés et les provisions pour garanties constituées selon les PCGR du Canada, le capital disponible servant au calcul du MMRPCE n'est aucunement sensible aux variations de la volatilité implicite des marchés. Les estimations à long terme quant à la volatilité qui servent à établir les provisions constituées selon les PCGR du Canada sont approuvées par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires. Dans la mesure où la volatilité réelle dépasse les estimations à long terme au cours d'une période donnée, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les dépenses de couverture soient plus élevées pendant la période en question.

Le montant des garanties effectivement versées varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits effectués, des déchéances et des transferts de fonds. Le programme de couverture de la Société, fondé sur l'utilisation d'instruments de couverture sur les marchés financiers, repose sur des estimations à long terme quant à la longévité et au comportement des titulaires de contrats. Le risque lié à la longévité et au comportement des titulaires de contrats ne peut pas être couvert au moyen d'instruments des marchés financiers; il ne fait donc l'objet d'aucune couverture.

Les stratégies de couverture sur les marchés financiers de la Société ne visent pas à éliminer entièrement les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits et elles exposent la Société à des risques additionnels. Le programme s'appuie sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés; par conséquent, une diminution de la liquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les dépenses de couverture et l'efficacité du programme. La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon l'évolution des marchés et des taux d'intérêt. Le programme de couverture est aussi largement tributaire de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, qui peuvent être fondés sur des hypothèses qui se révèlent inexacts et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques.

Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant des produits à capital variable et des autres actifs gérés

La valeur économique pour les actionnaires découlant des produits à capital variable, des fonds communs de placement et des activités de gestion d'actif pour le compte de clients institutionnels est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie après impôts prévus qui sont liés à la gestion de ces actifs ou aux garanties fournies aux taux du marché, ou à ces deux éléments. La valeur actualisée des flux de trésorerie après impôts prévus correspond à la moyenne, dans tous les cas de rendements de placements, de la valeur actualisée des prestations garanties futures projetées et ne tient pas compte de la réassurance et des honoraires affectés au soutien des garanties. Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une baisse immédiate de 10 % de la valeur marchande des fonds d'actions sur la valeur économique pour les actionnaires.

Baisse de 10 % de la valeur marchande des fonds	Au 30 septembre 2009	Au 31 décembre 2008
Honoraires liés aux valeurs du marché	(450) \$	(380) \$
Garanties des produits à capital variable	(410)	(710)
Total	(860) \$	(1 090) \$

Sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires au risque de taux d'intérêt et au risque de prix des marchés

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant de la variation des provisions mathématiques en raison d'une augmentation de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés, et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, est un gain d'environ 1 600 millions de dollars au 30 septembre 2009 (environ 1 100 millions de dollars au 31 décembre 2008). Dans le cas d'une diminution de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, cette incidence correspondrait à une perte d'environ 2 000 millions de dollars au 30 septembre 2009 (environ 1 300 millions de dollars au 31 décembre 2008).

La sensibilité du bénéfice net repose sur la variation des taux d'intérêt courants du marché et présume que les taux d'intérêt à long terme des titres à revenu fixe pris en compte dans le calcul des provisions mathématiques demeurent inchangés pour les nouveaux placements effectués ou les actifs vendus dans 20 ans ou plus. Au cours des 20 premières années, les taux de réinvestissement progressent des taux du marché actuels vers les taux présumés dans 20 ans. Elle suppose également qu'aucun gain ni aucune perte n'est réalisé sur les placements à revenu fixe qui sont désignés comme disponibles à la vente dans le segment Services généraux et autres.

L'incidence potentielle annuelle d'une baisse immédiate de 10 % des marchés des actions, suivie d'une reprise de la croissance normale des marchés, sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des produits à capital variable et des actifs du fonds général qui servent de soutien aux provisions mathématiques, ainsi que sur les honoraires liés aux fonds distincts, était une diminution d'environ 1 300 millions de dollars au 30 septembre 2009 (environ 1 600 millions de dollars au 31 décembre 2008). La sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun gain ni aucune perte n'est réalisé sur les placements en actions qui sont désignés comme disponibles à la vente dans le segment Services généraux et autres, et ne tient pas compte des modifications apportées aux honoraires liés aux marchés pour les activités autres que celles d'assurance, comme les activités touchant les fonds communs de placement et la gestion d'actifs pour le compte de clients institutionnels. Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le calcul du MMRPE. L'incidence potentielle d'une baisse immédiate de 10 % de la valeur marchande des fonds d'actions sur le MMRPE de Manufacturers serait une baisse de 15 points.

Les garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements dépendent de la réalisation de certaines conditions et sont payables uniquement au décès, à l'échéance, au retrait et au moment de la transformation en rente, si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur garantie. Si les marchés ne se redressent pas, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2015 à 2038. La provision mathématique établie à cet égard s'élevait à 2 786 millions de dollars au 30 septembre 2009 (5 783 millions de dollars au 31 décembre 2008).

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Nos unités utilisent des lettres de crédit pour payer des parties tierces bénéficiaires et pour régler des opérations de réassurance entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit doivent être renouvelées à intervalles périodiques qui peuvent aller de un an à vingt ans. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de révision de taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les pires cas, la capacité à recourir aux lettres de crédit pourrait être limitée en raison d'une absence de renouvellement. La Société n'a subi aucune modification importante de sa capacité à recourir aux lettres de crédit au cours de la crise financière des deux dernières années. Au 30 septembre 2009, aucun actif n'était affecté en garantie aux lettres de crédit en circulation.

Notation

Des sociétés de notation reconnues ont noté les billets à moyen terme en circulation, les fonds propres hybrides de catégorie 1 en circulation et les séries d'actions privilégiées en circulation de la Société. En outre, la Société et ses principales filiales d'assurance en exploitation ont reçu des notes pour leur solidité financière et leur capacité de règlement. L'émission de titres de créance, de titres hybrides ou d'actions privilégiées additionnels pourraient entraîner une modification de ces notes. Les notes pourraient également être modifiées si, de l'avis des agences de notation, la souplesse des fonds propres, les résultats d'exploitation ou le profil de risque de la Société se détériorent.

Capital

La SFM est une société de portefeuille qui n'a pas d'activités d'exploitation importantes et dont les principaux actifs sont les actions de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont soumises à de nombreuses lois et de nombreux règlements sur l'assurance et sur d'autres sujets, qui sont conçus pour protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et comprennent des dispositions réglementaires pouvant limiter la capacité de ces filiales à verser des dividendes ou des distributions à la SFM. Par suite de la crise financière mondiale, dans le secteur financier, les autorités internationales et les organismes de réglementation de nombreux pays collaborent de plus en plus étroitement pour réviser leurs exigences et examiner les modifications à apporter. Bien que l'incidence de ces modifications soit incertaine, la Société prévoit que les organismes de réglementation, les agences de notation et les investisseurs exigeront à l'avenir des fonds propres supérieurs. De tels changements pourraient limiter davantage la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou des distributions et avoir une grave incidence défavorable sur la liquidité de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette.

Au Canada, le BSIF a annoncé que i) il proposerait une méthode d'évaluation de la suffisance des fonds propres individuels des sociétés d'assurance vie en exploitation, comme Manufacturers ii) il envisage de mettre à jour ses consignes réglementaires à l'intention des sociétés d'assurance vie inactives qui agissent comme des sociétés de portefeuille, comme la SFM et iii) il examine l'utilisation de modèles internes pour établir les exigences en capital relativement aux garanties des fonds distincts. Le résultat de ces projets est incertain et pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société ou sa position par rapport aux autres institutions financières canadiennes et étrangères avec lesquelles elle est en concurrence pour obtenir des affaires et du capital.

Risque de conversion de devises

Une partie importante de nos activités sont libellées en devises autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. Nous investissons également une partie notable de nos capitaux propres dans des actifs libellés en devises autres que le dollar canadien. Nos résultats financiers sont enregistrés en dollars canadiens. Au cours du dernier trimestre, le dollar canadien a continué de gagner de la vigueur par rapport à ces devises, particulièrement le dollar américain, ce qui a entraîné une baisse de la valeur après conversion de devises du bénéfice de ces activités menées en devises et du bénéfice attribué aux actionnaires. Dans la mesure où les taux de change se maintiennent ou le dollar canadien continue de s'apprécier, la valeur après conversion de devises du bénéfice de ces activités menées en devises subirait une pression à la baisse. Les fluctuations de change échappent à notre contrôle et peuvent avoir des incidences importantes.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ACTUARIELLES

Conventions comptables

Les principales conventions comptables de la Société sont résumées aux pages 64 à 68 du rapport annuel de 2008, à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels. Certaines de ces conventions comptables sont considérées comme critiques, parce qu'elles déterminent la méthode de comptabilisation à utiliser dans certains secteurs clés de l'entreprise, qu'elles exigent la formulation d'estimations et d'hypothèses à l'égard de questions encore incertaines et que les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur l'établissement des provisions mathématiques, l'évaluation de la dépréciation des placements, l'évaluation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »), le calcul des obligations et des charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur les bénéfices et le test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Ces éléments sont décrits aux pages 41 à 49 du rapport annuel de 2008. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation en vue de déterminer la juste valeur des instruments financiers lorsque des données du marché observables ne sont pas disponibles. Ci-après sont présentées les dernières révisions apportées à la façon de déterminer la sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses relatives à l'actif et les résultats des modifications apportées en 2009.

Sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses servant à déterminer les provisions mathématiques sont modifiées pour refléter les résultats techniques les plus récents ou une révision des perspectives, la variation des provisions mathématiques qui en découle a également une incidence sur le bénéfice. Le tableau ci-après présente la sensibilité du bénéfice après impôts aux hypothèses sur le rendement des actifs soutenant les provisions mathématiques. Les données indiquées supposent que les hypothèses sont modifiées au même moment dans toutes les unités administratives. Dans le cas des hypothèses liées aux actifs, les données tiennent compte de l'incidence sur le bénéfice de la variation de valeur des actifs soutenant les provisions mathématiques. La sensibilité du bénéfice après impôts aux modifications apportées aux hypothèses relatives aux provisions mathématiques n'a pas changé de façon importante depuis la dernière fois que l'information a été publiée.

L'incidence de cette sensibilité sur le bénéfice net attribué aux actionnaires est établie d'après un point de référence et la combinaison de produits à cette date, toutes les autres variables étant présumées demeurer constantes. Les résultats réels peuvent différer des estimations pour diverses raisons, notamment la variabilité des interactions entre les facteurs, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les modifications apportées à la combinaison de produits, les taux d'imposition réels, les fluctuations de change et d'autres variables du marché.

Sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses liées aux actifs

	Augmentation (diminution) du bénéfice après impôts			
	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
(en millions de dollars canadiens)	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses liées aux actifs mises à jour chaque trimestre				
Variation parallèle de 100 points de base des taux d'intérêt du marché ²	1 600	(2 000)	1 100	(1 300)
Variation de 10 % de la valeur des marchés des actions cotées	¹	(1 300)	¹	(1 500)
Variation de 10 % de la valeur marchande des autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe	¹	(700)	¹	(600)
Hypothèses relatives aux actifs mises à jour périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				

Variation de 100 points de base des taux de réinvestissement ultimes applicables aux titres à revenu fixe ³	1 200	(1 700)	1 000	(1 300)
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions ⁴	800	(900)	1 100	(1 200)
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe ⁵	2 700	(2 900)	2 100	(2 300)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée dans la modélisation stochastique des fonds distincts ⁵	(300)	1	1	1

1. Sensibilités non fournies.
2. La variation des taux d'intérêt du marché reflète la variation des taux d'intérêt courants du marché et présume que les taux de réinvestissement ultimes à long terme des titres à revenu fixe demeurent inchangés pour les nouveaux placements. Il est présumé que tous les taux d'intérêt évoluent en parallèle (taux des obligations d'État, des swaps, des obligations de société et des autres titres de créance).
3. Il est présumé que les taux de réinvestissement ultimes à long terme varient, mais que les taux d'intérêt de départ sont les taux courants. Les taux de réinvestissement ultimes pour les obligations sans risque sont de 2,4 % par année à court terme et de 4,0 % par année à long terme au Canada et de 2,2 % par année à court terme et de 4,2 % par année à long terme aux États-Unis.
4. Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées en bourse, avant dividendes, sont déterminées d'après des observations historiques à long terme dans les principaux marchés. Cette croissance prévue est de 7,25 % par année au Canada, de 8,0 % par année aux États-Unis, de 5,0 % par année au Japon et de 9,5 % par année à Hong Kong. Ces rendements sont par la suite réduits par les provisions pour écarts défavorables afin de déterminer les rendements nets utilisés dans l'évaluation.
5. Les autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les exploitations gazières et pétrolières et les placements privés.
6. Les hypothèses de volatilité des actions cotées en bourse sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et s'établissent à 16,55 % par année au Canada, à 15,55 % par année aux États-Unis, à 18,35 % par année au Japon et à 34,3 % par année à Hong Kong.

L'augmentation de la sensibilité aux taux d'intérêt du marché est principalement attribuable à l'incidence des faibles taux d'intérêt actuels du marché applicables aux provisions assorties de garanties de taux d'intérêt minimal et aux modifications des hypothèses de déchéance. En vertu des PCGR du Canada, nous devons tester un certain nombre de scénarios à l'égard des taux d'intérêt. Le scénario de taux d'intérêt plus bas que nous avons adopté utilise la structure du scénario prescrit produisant actuellement les provisions mathématiques les plus élevées. D'après celui-ci, les taux du marché diminuent progressivement, soit des taux du marché actuels vers les plus bas taux de réinvestissement ultimes prévus, sur une période de 20 ans. Par mesure de prudence additionnelle, les taux de réinvestissement ultimes de notre scénario sont plus bas que les taux maximums permis. La diminution de la sensibilité aux valeurs des marchés des actions cotées reflète l'incidence d'une amélioration marquée des marchés des actions en 2009, qui a entraîné une réduction de la provision pour garanties des fonds distincts et amoindri la sensibilité de cette provision aux variations de la valeur des marchés des actions. La sensibilité a été réduite davantage par un accroissement de la proportion de contrats couverts. La sensibilité aux autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe a augmenté par rapport à 2008, en raison de l'acquisition de nouveaux actifs de ce type en 2009 dans le cadre de la stratégie de placement à long terme de la Société et la prise en compte de l'incidence des impôts futurs.

Modification des méthodes et hypothèses actuarielles

La révision complète des méthodes et hypothèses d'évaluation de 2009 a été terminée au troisième trimestre de 2009. Au cours des exercices antérieurs, cette révision se terminait au quatrième trimestre.

La révision des méthodes et hypothèses actuarielles sous-jacentes aux provisions mathématiques en 2009 a entraîné une augmentation nette des provisions mathématiques de 1 064 millions de dollars au troisième trimestre. Déduction faite de l'incidence sur le surplus des contrats avec participation et les participations minoritaires, la révision s'est traduite par une baisse du bénéfice attribué aux actionnaires de 783 millions de dollars après impôts. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation nette des provisions mathématiques

découlant de la révision des méthodes et hypothèses d'évaluation s'est élevée à 1 562 millions de dollars, et son incidence après impôts sur le bénéfice net attribué aux actionnaires a été une diminution de 1 139 millions de dollars.

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes au troisième trimestre de 2009 (par catégorie)

(en millions de dollars canadiens)

Hypothèse	Augmentation (diminution) des provisions mathématiques	Augmentation (diminution) du bénéfice attribuable aux actionnaires, après impôts	Description (incidence sur les provisions, avant impôts)
Mortalité et morbidité	392 \$	(260) \$	L'augmentation a été stimulée par la hausse prévue du coût net des règlements d'assurance soins de longue durée. Elle a été partiellement contrebalancée par une réduction des provisions pour mortalité au Japon et à la Division de réassurance.
Déchéances et autres éléments liés au comportement des titulaires de contrats	1 245	(829)	Une tranche de 624 \$ avant impôts (469 \$ après impôts) de l'augmentation est attribuable à l'adaptation du modèle de déchéance des contrats de rente variable aux États-Unis et au Japon afin de tenir compte des rachats de contrats dans le cours. Le reste de l'augmentation est attribuable au renforcement des provisions mathématiques afin de diminuer le taux de résiliation prévu sur certaines activités de protection à long terme, notamment l'assurance vie au Japon, aux États-Unis et au Canada et l'assurance soins de longue durée collective aux États-Unis.
Frais	(119)	87	La baisse est attribuable à une réduction des frais liés aux placements dans la plupart des unités administratives. Elle a été partiellement contrebalancée par une augmentation nette des frais de gestion prévus principalement dans le secteur des rentes fixes aux États-Unis.
Rendement des placements	(314)	126	L'amélioration des modèles relatifs aux stratégies d'investissement et de réinvestissement dans divers secteurs, dont principalement celui de l'assurance soins de longue durée, a permis une reprise importante de provisions. Cette reprise a été contrebalancée par une augmentation des provisions mathématiques afin de refléter une réduction nette des taux de réinvestissement ultimes des placements à court terme et la révision des hypothèses relatives aux actions prises en compte dans les paramètres stochastiques pour les contrats de rente à capital variable.
Autres améliorations du modèle et de la méthode d'évaluation	(140)	93	Des améliorations ont été apportées aux modèles de certains secteurs afin de mieux prévoir les flux de trésorerie futurs liés aux contrats en vigueur, ce qui a entraîné une diminution nette des provisions. Ces améliorations ont été partiellement contrebalancées par une augmentation nette découlant d'une harmonisation des modèles d'éléments liés à l'actif à l'échelle des secteurs.
Total	1 064 \$	(783) \$	

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes au premier et au deuxième trimestres de 2009 (par catégorie)

(en millions de dollars canadiens)

Hypothèse	Augmentation (diminution) des provisions mathématiques	Augmentation (diminution) du bénéfice attribuable aux actionnaires, après impôts	Description (incidence sur les provisions, avant impôts)
Mortalité et morbidité	80 \$	(52) \$	Augmentation liée à l'incidence prévue des résultats techniques futurs en assurance soins de longue durée
Déchéances et autres éléments liés au comportement des titulaires de contrats	178	(178)	Augmentation avant impôts de 182 \$ découlant de la révision des hypothèses relatives aux retraits partiels des contrats de rente à capital variable au Japon.
Frais	(19)	13	
Rendement des placements	(12)	9	
Autres améliorations du modèle et de la méthode d'évaluation	271	(148)	Augmentation avant impôts de 221 \$ découlant de l'amélioration de la méthode de constitution des provisions pour garanties des fonds distincts.
Total	498 \$	(356) \$	

Écart d'acquisition

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est effectué au moins une fois par exercice. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition reflètera le repositionnement de nos activités dans le secteur des rentes à capital variable. Toute dépréciation potentielle de l'écart d'acquisition, qui pourrait être importante, est déterminée en comparant la juste valeur estimative d'une unité déclarante à sa valeur comptable.

Rajustement comptable

Pendant le premier trimestre de 2009, la Société a repéré des erreurs tirant leur source principalement des périodes antérieures à notre acquisition de John Hancock. Ces erreurs ont entraîné une sous-évaluation des provisions mathématiques de 182 millions de dollars. Environ la moitié de ce montant aurait dû être enregistré à la date d'acquisition, en avril 2004, et le solde aurait dû être comptabilisé ultérieurement. En outre, les passifs d'impôts futurs ont été sous-évalués d'un montant net de 47 millions de dollars, se rapportant surtout aux périodes antérieures à l'acquisition, qui a été partiellement contrebalancé par les impôts futurs liés au montant décrit ci-dessus. Comme ces erreurs n'auraient pas entraîné de modification importante aux états financiers des exercices visés, mais qu'une correction de l'ensemble des erreurs au cours du premier trimestre aurait gravement faussé les résultats trimestriels, la Société a corrigé l'erreur en réduisant de 229 millions de dollars le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007.

Modifications de conventions comptables

Aucune modification importante n'a été apportée à nos conventions comptables en 2009.

Modifications futures de conventions comptables

Transition vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Toutes les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes au Canada devront adopter les IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société adoptera les IFRS pour ses rapports trimestriels et annuels à compter du premier trimestre de 2011, et fournira des informations financières comparatives correspondantes pour 2010.

La Société procède actuellement à l'évaluation des options d'adoption et de transition. Aucune décision finale n'a été prise quant au choix des conventions comptables selon les IFRS. Tant que ce processus n'est pas terminé, l'incidence de l'adoption des IFRS sur la situation financière et les résultats futurs de la Société ne peut être raisonnablement établie.

La norme internationale d'information financière qui porte sur l'évaluation des contrats d'assurance est en cours d'élaboration et ne sera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, au début de l'adoption des IFRS, la Société continuera d'évaluer les passifs d'assurance d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »). Au titre de celle-ci, les provisions techniques sont évaluées selon la valeur comptable des actifs nécessaires pour soutenir les provisions. Conformément à l'adoption des dispositions du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, lorsque les IFRS seront mises en application, toute variation de la valeur comptable des placements qui servent de soutien aux passifs d'assurance sera contrepassée par une variation correspondante des provisions et n'aura donc pas d'incidence importante sur le bénéfice net.

La transition se déroule actuellement selon le plan de mise en œuvre établi.

D'après les résultats des analyses menées jusqu'à maintenant, nous ne nous attendons à aucune incidence importante sur les états financiers découlant de l'adoption des IFRS en 2011. Certaines différences surgiront au niveau de la présentation, puisque nous nous attendons à ce que des actifs et des passifs additionnels liés à des placements hors bilan soient consolidés et à ce que les données relatives à la réassurance soient présentées sur la base du montant brut. Nous nous attendons aussi à des mesures légèrement différentes dans le cas des produits qui ne correspondent pas à la définition des produits d'assurance, de certains placements comme les immeubles, les placements agricoles et les baux adossés et de certaines relations de couverture. En outre, nous prévoyons des changements au titre de la comptabilité fiscale, notamment par suite des incidences fiscales des modifications susmentionnées. Nous évaluons actuellement les incidences potentielles des modifications comptables ci-dessus et d'autres modifications comptables sur les états financiers.

Comme indiqué ci-dessus, la norme IFRS qui porte sur l'évaluation des contrats d'assurance est en cours d'élaboration. Nous ne nous attendons pas à ce que cette norme soit adoptée et en vigueur avant 2013. Tout dépendant des exigences précisées dans la norme finale, l'adoption de celle-ci pourrait avoir une importante incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou sur sa position par rapport aux autres institutions financières canadiennes et étrangères avec lesquelles elle est en concurrence pour obtenir des affaires et du capital.

Information fournie à l'égard des instruments financiers

En juin 2009, l'ICCA a adopté les modifications apportées à la norme IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir », publiée en mars 2009. Ces modifications ont été intégrées au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – Informations à fournir », et elles créent, pour le classement des évaluations à la juste valeur, une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. En outre, les modifications prévoient des informations additionnelles à fournir sur la nature et l'ampleur du risque de liquidité lié aux instruments financiers auquel l'entité est exposée. Ces modifications entreront en vigueur pour les états financiers de la Société en date du 31 décembre 2009.

Dépréciation et classement des actifs financiers

En août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3025, « Prêts douteux », afin de réduire les écarts par rapport aux IFRS. La distinction entre titres d'emprunt et autres instruments de créance a été éliminée aux fins du classement. Ainsi, les titres d'emprunt qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être désignés comme prêts et créances et être évalués au coût après amortissement. Les prêts et créances dont la vente doit se produire sur-le-champ ou à court terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et les prêts et créances à propos desquels la Société ne s'attend pas à recouvrer l'essentiel de son placement initial, pour une cause autre qu'une détérioration du crédit, doivent être classés comme étant disponibles à la vente. Les dépréciations de titres d'emprunt classés comme prêts seront évaluées et constatées au moyen du modèle décrit au chapitre 3025. Les modifications exigent la reprise des pertes de valeur d'instruments de créance classés comme disponibles à la vente lorsque la juste valeur augmente ultérieurement et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation d'une perte de valeur. Ces modifications entreront en vigueur pour les états financiers de la Société en date du 31 décembre 2009 et s'appliqueront rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2009. L'incidence de l'adoption de ces modifications est en cours d'évaluation.

Opérations entre parties liées

À titre d'investisseur et de gestionnaire de placements, la Société entretient des relations avec divers types d'entités, certaines étant des EDDV. La note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels, aux pages 99 à 101 du rapport annuel de 2008, décrit les entités avec lesquelles la Société entretient des relations importantes. Ces relations n'ont connu aucun changement important au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Poursuites judiciaires

La Société est périodiquement appelée à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis et de l'Asie envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements, exigent la production d'informations de temps à autre et effectuent, à l'occasion, des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières ainsi qu'aux lois régissant les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Le 19 juin 2009, la Société a annoncé qu'elle avait reçu un avis d'exécution de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) relativement à la communication, avant mars 2009, de l'information ayant trait aux risques liés à ses rentes à capital variable assorties d'une garantie et à ses produits à fonds distincts. L'avis de la CVMO indique que, selon la conclusion provisoire de son personnel, la Société n'avait pas respecté ses obligations d'information continue en ce qui concerne son exposition aux risques de prix des marchés dans le cadre de ses produits à fonds distincts et de rente à capital variable garantis. La Société a la possibilité de donner suite à cet avis avant que le personnel de la CVMO ne prenne une décision concernant une éventuelle poursuite contre elle. La Société a répondu à l'avis d'exécution et collabore avec le personnel de la CVMO pour toute autre question qu'il pourrait avoir. Le processus se poursuit.

Il est possible que la Société fasse l'objet de mesures prévues par la réglementation ou d'autres mesures imposées par les organismes de réglementation dans d'autres territoires en raison d'allégations semblables. D'après les renseignements dont dispose la Société, aucun autre organisme de réglementation ne prévoit entreprendre de poursuites en vertu des obligations de la Société à fournir de l'information. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune démarche ne sera entreprise par des organismes de réglementation dans l'avenir.

Des recours collectifs envisagés contre la Société ont été déposés au Canada et aux États-Unis au nom d'investisseurs de ces pays, au titre d'allégations semblables. Il est possible que la Société fasse l'objet d'autres poursuites semblables entreprises par des investisseurs.

La Société est d'avis qu'elle a communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables, et elle se défendra vigoureusement contre toute demande fondée sur les allégations précitées.

Les demandeurs qui déposent un recours collectif ou d'autres poursuites contre la Société réclament parfois des montants très importants ou indéterminés, qui comprennent des dommages-intérêts punitifs et des dommages-intérêts triplés, et il est impossible de déterminer avant longtemps le montant final des dommages réclamés et de sa responsabilité, le cas échéant. Une responsabilité légale ou une mesure réglementaire importante pourrait avoir une incidence négative notable sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, en plus de ternir sa réputation. Même si la Société a gain de cause devant les tribunaux, ne fait plus l'objet de mesures imposées par les organismes de réglementation ou ne fait l'objet d'aucune mesure défavorable à la suite d'une enquête, ces situations pourraient nuire à sa réputation et avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, ainsi que sur sa capacité d'attirer de nouveaux clients, de fidéliser sa clientèle actuelle, de recruter de nouveaux employés et de conserver ses employés actuels.

Éventualité fiscale

La Société a investi dans des contrats de baux adossés et a constitué des provisions pour parer à l'annulation éventuelle du traitement fiscal et pour régler les intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Au cours de la période de neuf mois qui a pris fin le 30 septembre 2009, nous avons enregistré des charges additionnelles s'élevant à 170 millions de dollars américains après impôts en rapport avec ces placements. Nous croyons toujours que les déductions dont nous nous sommes prévalus à l'égard de ces contrats étaient justifiées. Bien que cette éventualité soit peu probable, si tous les avantages fiscaux liés à nos contrats de baux adossés sont annulés, la somme maximale à payer, intérêts compris, correspondrait à un supplément de 276 millions de dollars américains après impôts au 30 septembre 2009, selon nos estimations.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a influé de manière importante, ou qui pourrait raisonnablement influencer de manière importante, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Information financière trimestrielle (non vérifié)

Nous présentons ci-dessous un résumé des huit plus récents trimestres terminés.

Aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates

(en millions de dollars
canadiens, sauf les
données par action)

	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008	30 sept. 2008	30 juin 2009	31 mars 2008	31 déc. 2007
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie ¹	3 601 \$	3 591 \$	4 278 \$	4 460 \$	4 017 \$	3 865 \$	3 679 \$	3 795 \$
Rentes et régimes de retraite	1 922	2 129	2 694	2 562	1 841	1 507	1 321	1 504
Total des primes	5 523 \$	5 720 \$	6 972 \$	7 022 \$	5 858 \$	5 372 \$	5 000 \$	5 299 \$
Placements	2 082	2 061	1 837	1 786	1 750	2 230	2 328	2 412
(Pertes) gains réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs qui servent de soutien aux provisions mathématiques et aux billets de consommation ²	4 661	2 145	(2 103)	1 519	(3 150)	(1 462)	(703)	1 163
Autres produits	1 486	1 459	1 293	1 323	1 369	1 418	1 343	1 404
Total des produits	13 752 \$	11 385 \$	7 999 \$	11 650 \$	5 827 \$	7 558 \$	7 968 \$	10 278 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(701) \$	1 695 \$	(2 127) \$	(2 596) \$	677 \$	1 345 \$	1 151 \$	1 358 \$
Recouvrement (charge) d'impôts	563	89	1 056	727	(170)	(347)	(290)	(284)
Bénéfice net (perte nette)	(138) \$	1 784 \$	(1 071) \$	(1 869) \$	507 \$	998 \$	861 \$	1 074 \$
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux actionnaires	(172) \$	1 774 \$	(1 068) \$	(1 870) \$	510 \$	1 008 \$	869 \$	1 144 \$
Résultat de base par action ordinaire	(0,12) \$	1,09 \$	(0,67) \$	(1,24) \$	0,34 \$	0,67 \$	0,57 \$	0,76 \$
Résultat dilué par action ordinaire	(0,12) \$	1,09 \$	(0,67) \$	(1,24) \$	0,33 \$	0,66 \$	0,57 \$	0,75 \$
Dépôts dans les fonds distincts	6 091 \$	7 391 \$	8 259 \$	8 847 \$	7 689 \$	8 472 \$	9 197 \$	9 043 \$
Total de l'actif – fonds général	208 075 \$	207 768 \$	214 055 \$	211 025 \$	181 914 \$	180 071 \$	182 153 \$	176 458 \$
Actif net des fonds distincts	188 148 \$	178 161 \$	164 464 \$	165 380 \$	166 098 \$	176 395 \$	175 248 \$	175 544 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 615	1 611	1 610	1 519	1 492	1 497	1 498	1 502
Nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 615	1 616	1 610	1 519	1 503	1 508	1 509	1 515
Dividendes par action ordinaire	0,13 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Bilan	1,0722	1,1625	1,2602	1,2246	1,0599	1,0186	1,0279	0,9881
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État des résultats	1,0979	1,1668	1,2456	1,2118	1,0411	1,0101	1,0042	0,9810

- (1) À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats.
- (2) Dans le cas des actifs à revenu fixe qui servent de soutien aux provisions mathématiques, des actions soutenant les produits transmettant la totalité de leurs gains et pertes et des dérivés liés aux programmes de couverture des rentes variables, l'incidence des (pertes) gains réalisé(e)s et latent(e)s est largement contrebalancée par les variations des provisions techniques.

Dividende trimestriel

Notre conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 21 décembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 17 novembre 2009 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 décembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 17 novembre 2009 à la clôture des marchés.

- Actions de catégorie A, série 1 – 0,25625 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 4 – 0,4125 \$ par action
- Actions de catégorie 1, série 1 – 0,35 \$ par action

Performance et mesures financières non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et pour évaluer chacune de ses exploitations. Ces mesures incluent le bénéfice normalisé, le bénéfice d'exploitation rajusté, le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, les primes et dépôts, les primes et équivalents primes, les fonds gérés, le capital et les souscriptions. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas définies dans les PCGR; on ne peut donc pas les comparer aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Dans son rapport du deuxième trimestre, sous la rubrique intitulée « Bénéfice normalisé », la Société a estimé les bénéfices normalisés pour les troisième et quatrième trimestres de 2009 et tous les trimestres de 2010. Ces estimations constituent des renseignements prospectifs, conformément aux méthodes indiquées sous « Points saillants financiers – Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté » ci-dessus. Dans ce rapport, nous avons comparé notre bénéfice normalisé estimatif avec le bénéfice d'exploitation rajusté du troisième trimestre, compte non tenu des éléments particuliers qui ont été exclus de notre calcul du bénéfice normalisé. La Société croit qu'il s'agit de mesures pratiques pour les investisseurs compte tenu des conditions économiques actuelles, notamment la volatilité des marchés des actions et des taux d'intérêt, et d'autres facteurs.

Le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est un instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital déployé pour produire ce bénéfice. Pour calculer le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, la Société utilise la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et ne tient pas compte du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie.

Les primes et dépôts servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes et équivalents primes (voir ci-dessous), ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement, iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels et v) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Les primes et équivalents primes sont inclus dans les primes et dépôts. La Société calcule les primes et équivalents primes en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général déduction faite des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes et dépôts » de l'état des résultats, ii) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » et iii) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'assurance collective au Canada.

Les fonds gérés constituent un élément de mesure de l'envergure de la Société. Ils correspondent à l'ensemble des placements effectués par la Société et ses clients.

Notre définition de capital sert de base à toutes nos activités de gestion du capital au niveau de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des ajouts et déductions requis dans les lignes directrices du BSIF. Le capital est la somme de ce qui suit : total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les couvertures de flux de trésorerie; les participations sans contrôle dans les filiales; et les passifs au titre des actions privilégiées et instruments de capitaux à l'exclusion des débetures subordonnées de 550 millions de dollars émises à Manulife Finance (Delaware) LLC.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit.

i) Les souscriptions totales de l'Assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées, de 10 % des primes excédentaires et de 10 % des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées de l'Assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, par exemple, une assurance voyage.

ii) Les souscriptions de l'Assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type services administratifs seulement, ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

iii) Les nouveaux dépôts de la Gestion de patrimoine, Individuelle, sont présentés comme des souscriptions. Ces montants comprennent les rentes individuelles, aussi bien à capital fixe qu'à capital variable, les produits à fonds distincts, les fonds communs de placement, les régimes d'épargne-études 529, ainsi que les prêts bancaires autorisés et les prêts hypothécaires.

iv) Les souscriptions sous forme de nouvelles primes et de nouveaux dépôts périodiques des régimes de retraite et d'épargne collectifs représentent une estimation des dépôts prévus au cours de la première année de cotisation auprès de la Société. Les souscriptions de produits à prime unique tiennent compte de l'actif transféré du fournisseur du régime précédent. Les souscriptions comprennent l'incidence de l'ajout d'une nouvelle division ou d'un nouveau produit sur un client existant. Les souscriptions totales comprennent les nouvelles primes et les nouveaux dépôts périodiques et uniques.

Dans le présent rapport, la Société se sert également de mesures du rendement financier préparées en devises constantes, qui excluent l'incidence de la variation des taux de change. Les montants présentés pour le trimestre en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état des résultats et du bilan pour le troisième trimestre de 2008.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les bénéfices d'exploitation estimatifs rajustés dont il est question à la rubrique « Points saillants financiers – Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté » ci-dessus. Les déclarations prospectives du présent document portent aussi notamment sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Elles se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « continuer » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et elles peuvent inclure des énoncés relatifs aux

résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les prévisions ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les déclarations prospectives en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'elles supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les déclarations prospectives étant fondées sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'elles expriment explicitement ou implicitement. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées, notons entre autres la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement des marchés des actions; les fluctuations des taux d'intérêt et la variation des différentiels de taux, les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des cautions, des réassureurs et des contreparties); les liquidités de la Société, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes à la date prévue de leur échéance; les changements apportés aux lois et à la réglementation; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; l'exactitude des estimations servant à appliquer les conventions comptables et les méthodes actuarielles utilisées par la Société; la capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces; la capacité de la Société à préserver sa réputation; les litiges, la concurrence et les regroupements de sociétés; la capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; la capacité à attirer et à conserver les principaux cadres supérieurs; les acquisitions et la capacité à effectuer des acquisitions, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire à cette fin; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des systèmes de la Société ou les infrastructures publiques; ainsi que les préoccupations environnementales. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives sont présentés dans le présent document et dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections intitulées « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire, dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans d'autres documents que nous avons émis et déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Nous ne nous engageons pas à réviser nos déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

À propos de la Financière Manuvie

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, compte des millions de clients dans 22 pays et territoires. Exerçant ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis, elle offre à sa clientèle une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine par l'entremise d'un vaste réseau d'employés, d'agents et d'associés. Au 30 septembre 2009, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 436,5 milliards de dollars canadiens (407,1 milliards de dollars américains). La Société Financière Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse www.manuvie.com.

Pièces jointes : Points saillants financiers, Résultats consolidés, Bilans consolidés, Information par division.

Points saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et données par action, non vérifiés)

	Aux 30 septembre et pour les trimestres terminés à ces dates		
	2009	2008	Variation (%)
Bénéfice net (perte nette)	(138)	\$ 507	\$ -
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux titulaires de contrats avec participation	34	(3)	-
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(172)	\$ 510	\$ -
Dividendes sur actions privilégiées	(21)	(7)	200
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires	(193)	\$ 503	\$ -
Primes et dépôts			
Assurance vie et assurance maladie ¹	3,601	\$ 4,017	\$ (10)
Rentes et régimes de retraite, rentes variables exclues	1,758	1,157	52
Fonds distincts, rentes variables exclues	4,370	4,367	-
Fonds communs de placement	2,118	2,173	(3)
Comptes de placement autogérés institutionnels	758	1,646	(54)
Équivalents primes pour SAS	635	601	6
Risques cédés liés à l'assurance collective ¹	909	-	-
Autres fonds	204	123	66
Primes et dépôts, rentes variables exclues	14,353	\$ 14,084	\$ 2
Primes et dépôts des rentes variables	1,885	4,006	(53)
Total des primes et dépôts	16,238	\$ 18,090	\$ (10)
Fonds gérés			
Fonds général	188,465	\$ 165,163	\$ 14
Fonds distincts	187,582	165,488	13
Fonds communs de placement	32,310	28,213	15
Comptes de placement autogérés institutionnels	21,235	20,304	5
Autres fonds	6,952	6,112	14
Total des fonds gérés	436,544	\$ 385,280	\$ 13
Capital			
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	4,043	\$ 3,043	\$ 33
Participation minoritaire dans des filiales	216	167	29
Avoir			
Avoir des titulaires de contrats avec participation	103	61	69
Capitaux propres			
Actions privilégiées	1,419	638	122
Actions ordinaires	16,444	13,943	18
Surplus d'apport	176	156	13
Bénéfices non répartis ²	12,289	15,116	(19)
Cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et conversion de l'investissement net dans des établissements étrangers	(3,950)	(4,868)	(19)
Total du capital	30,740	\$ 28,256	\$ 9
Principales mesures clés du rendement			
Résultat de base par action ordinaire	(0.12)	\$ 0.34	\$
Résultat dilué par action ordinaire	(0.12)	\$ 0.33	\$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé) ³	(3.0) %	8.2 %	
Valeur comptable par action ordinaire	15.30	\$ 16.26	\$
Actions ordinaires en circulation (en millions)			
À la fin de la période	1,623	1,492	
Moyenne pondérée - de base	1,615	1,492	
Moyenne pondérée - diluée	1,615	1,503	

¹ À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats. La Société conserve certains avantages et certains risques dans ce secteur dont les primes directes continueront d'être incluses dans les primes et dépôts au poste « Risques cédés liés à l'assurance collective ».

² Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2008 a subi une réduction de 229 millions de dollars liée à la sous-évaluation des provisions mathématiques et des charges d'impôts futurs principalement au cours des périodes antérieures à la fusion avec John Hancock Financial Services Inc. en avril 2004.

³ Le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires correspond au bénéfice net attribuable (à la perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires divisé(e) par la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie.

États financiers consolidés abrégés

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action, non vérifiés)

	Trimestres terminés les			
	2009		30 septembre 2008	
Produits				
Primes ¹	5,523	\$	5,858	\$
Revenus de placements				
Revenus de placements	2,082		1,750	
Gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs qui servent de soutien aux provisions mathématiques et aux billets de consommation	4,661		(3,150)	
Autres produits	1,486		1,369	
Total des produits	13,752	\$	5,827	\$
Prestations et charges				
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires				
Sinistres survenus ¹	1,026	\$	1,653	\$
Rachats et capitaux échus	1,339		1,841	
Arrérages échus	749		744	
Participation aux excédents et bonifications	344		392	
Transferts nets aux fonds distincts	449		377	
Variation des provisions techniques ²	8,094		(2,303)	
Frais généraux	883		899	
Frais de gestion des placements	236		231	
Commissions	999		1,008	
Intérêts débiteurs	279		237	
Taxes sur primes	71		68	
Participation minoritaire dans des filiales	(16)		3	
Total des prestations et charges	14,453	\$	5,150	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(701)	\$	677	\$
Recouvrement (charge) d'impôts	563		(170)	
Bénéfice net (perte nette)	(138)	\$	507	\$
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	34		(3)	
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(172)	\$	510	\$
Dividendes sur actions privilégiées	(21)		(7)	
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires	(193)	\$	503	\$
Résultat de base par action ordinaire	(0.12)	\$	0.34	\$
Résultat dilué par action ordinaire	(0.12)	\$	0.33	\$

¹ À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats. La Société conserve certains avantages et certains risques dans ce secteur

² Compte tenu de l'incidence des échéances programmées des produits à revenu fixe offerts aux clients institutionnels de John Hancock à hauteur de 0,2 milliard de dollars au T3 2009 et de 0,6 milliard de dollars au T3 2008.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)

Actif	Aux 30 septembre	
	2009 ¹	2008 ¹
Placements		
Encaisse et titres à court terme	19,462 \$	11,626 \$
Titres		
Obligations	84,053	72,101
Actions	10,437	9,431
Prêts		
Créances hypothécaires	30,718	28,948
Placements privés	23,149	23,489
Avances sur contrat	6,666	6,408
Prêts bancaires	2,470	2,285
Immeubles	5,989	5,628
Autres placements	5,521	5,247
Total des placements	188,465 \$	165,163 \$
Autres actifs		
Revenus de placements à recevoir	1,628 \$	1,590 \$
Primes arriérées	753	763
Écart d'acquisition	7,252	7,078
Actifs incorporels	2,036	1,869
Dérivés	4,388	2,379
Divers	3,553	3,072
Total des autres actifs	19,610 \$	16,751 \$
Total de l'actif	208,075 \$	181,914 \$
Actif net des fonds distincts	188,148 \$	166,098 \$
Passif et avoir		
Provisions mathématiques	144,201 \$	126,653 \$
Gains nets réalisés différés	108	106
Dépôts bancaires	15,295	11,030
Billets de consommation	1,345	1,690
Dette à long terme	4,303	2,247
Passif d'impôts futurs	989	2,527
Dérivés	3,274	2,264
Autres passifs	7,396	6,696
	176,911 \$	153,213 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	4,593	3,578
Participation minoritaire dans des filiales	216	167
Avoir		
Avoir des titulaires de contrats avec participation	103	61
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1,419	638
Actions ordinaires	16,444	13,943
Surplus d'apport	176	156
Bénéfices non répartis	12,289	15,116
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(4,076)	(4,958)
Total de l'avoir	26,355 \$	24,956 \$
Total du passif et de l'avoir	208,075 \$	181,914 \$
Passif net des fonds distincts	188,148 \$	166,098 \$

¹ Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2008 a subi une réduction de 229 millions de dollars liée à la sous-évaluation des provisions mathématiques et des charges d'impôts futurs principalement au cours des périodes antérieures à la fusion avec John Hancock Financial Services Inc. en avril 2004.

Notes afférentes aux états financiers consolidés abrégés

(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)

Note 1 : Information par division

Trimestre terminé le 30 septembre 2009							
	Assurance É.-U.	Gestion de patrimoine É.-U.	Division canadienne	Division Asie et Japon	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Primes et dépôts							
Fonds général, rentes variables exclues ¹	1,722 \$	1,200 \$	1,135 \$	1,035 \$	267 \$	- \$	5,359 \$
Fonds distincts, rentes variables exclues	298	3,111	515	446	-	-	4,370
Fonds communs de placement	-	1,807	114	197	-	-	2,118
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	758	758
Équivalents primes pour SAS	-	-	635	-	-	-	635
Risques cédés liés à l'assurance collective ¹	-	-	909	-	-	-	909
Autres fonds	-	204	-	-	-	-	204
Primes et dépôts des rentes variables	-	847	767	271	-	-	1,885
Total	2,020 \$	7,169 \$	4,075 \$	1,949 \$	267 \$	758 \$	16,238 \$
Bénéfice net (perte nette)	(601) \$	593 \$	141 \$	423 \$	65 \$	(759) \$	(138) \$
Fonds gérés							
Au 30 septembre 2009							
Fonds général	55,748 \$	36,844 \$	59,639 \$	25,775 \$	2,745 \$	7,714 \$	188,465 \$
Fonds distincts	10,548	112,213	34,869	27,409	-	2,543	187,582
Fonds communs de placement	-	24,028	6,571	1,711	-	-	32,310
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	21,235	21,235
Autres fonds	-	3,447	-	3,505	-	-	6,952
Total	66,296 \$	176,532 \$	101,079 \$	58,400 \$	2,745 \$	31,492 \$	436,544 \$
Trimestre terminé le 30 septembre 2008							
	Assurance É.-U.	Gestion de patrimoine É.-U.	Division canadienne	Division Asie et Japon	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Primes et dépôts							
Fonds général, rentes variables exclues	1,479 \$	911 \$	1,669 \$	843 \$	272 \$	- \$	5,174 \$
Fonds distincts, rentes variables exclues	363	3,117	432	455	-	-	4,367
Fonds communs de placement	-	2,042	104	27	-	-	2,173
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	1,646	1,646
Équivalents primes pour SAS	-	-	601	-	-	-	601
Autres fonds	-	123	-	-	-	-	123
Primes et dépôts des rentes variables	-	2,174	988	844	-	-	4,006
Total	1,842 \$	8,367 \$	3,794 \$	2,169 \$	272 \$	1,646 \$	18,090 \$
Bénéfice net (perte nette)	311 \$	(27) \$	112 \$	214 \$	49 \$	(152) \$	507 \$
Fonds gérés							
Au 30 septembre 2008							
Fonds général	49,462 \$	35,156 \$	51,563 \$	17,469 \$	2,623 \$	8,890 \$	165,163 \$
Fonds distincts	10,439	101,301	29,851	21,260	-	2,637	165,488
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	20,304	20,304
Fonds communs de placement	-	24,152	2,786	1,275	-	-	28,213
Autres fonds	-	3,482	-	2,630	-	-	6,112
Total	59,901 \$	164,091 \$	84,200 \$	42,634 \$	2,623 \$	31,831 \$	385,280 \$

¹ À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats. La Société conserve certains avantages et certains risques dans ce secteur dont les primes directes continueront d'être incluses dans les primes et dépôts au poste « Risques cédés liés à l'assurance collective ».

Note 2 : Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants des périodes antérieures ont été reclassés de façon à ce qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.